KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales

TREIZIEME NUMERO DE LA REVUE AFRICAINE DES LETTRES, DES SCIENCES

KURUKAN FUGA
VOL : 4-N°13
MARS 2025

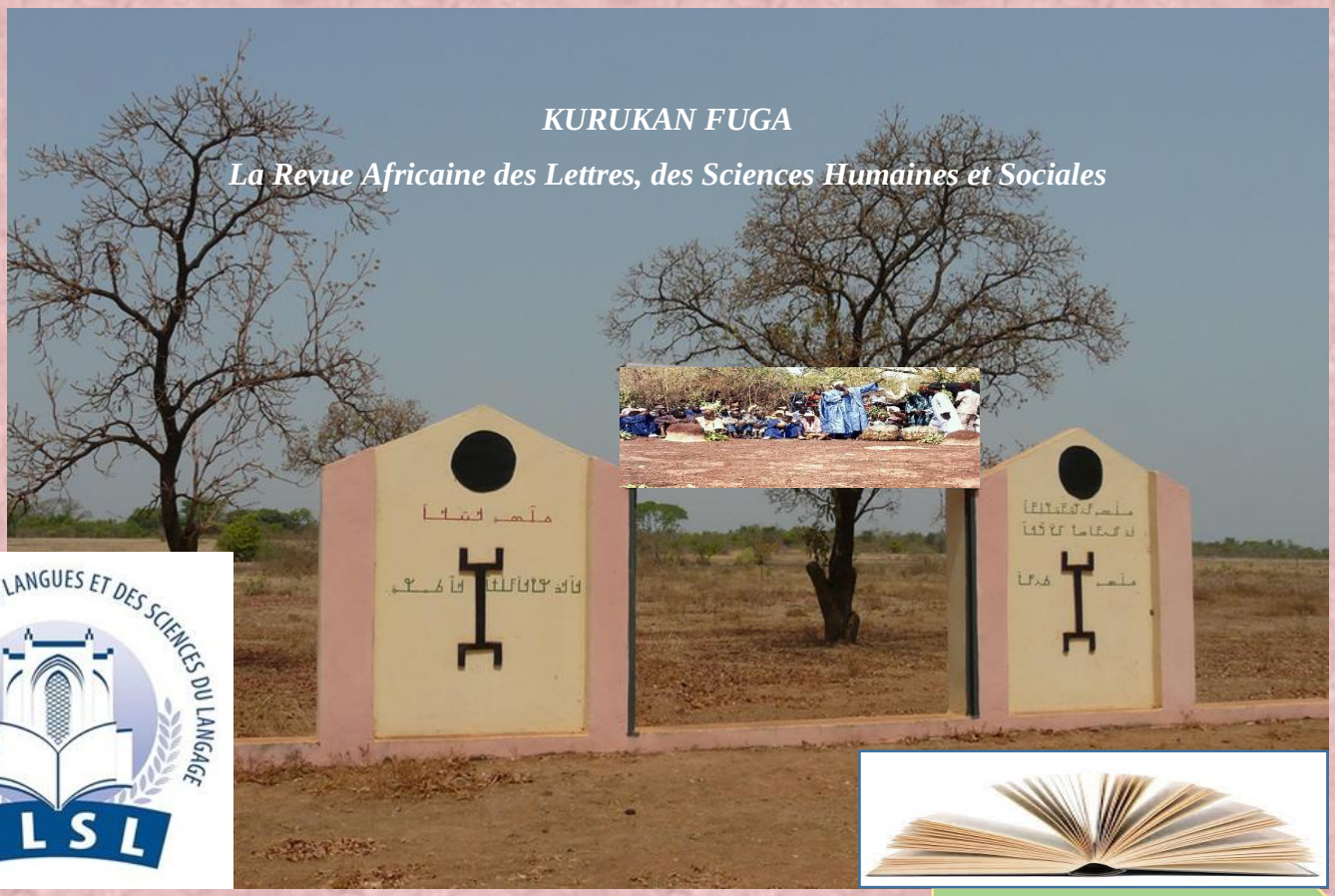

ISSN : 1987-1465

Website : http://revue-kurukanfuga.net

E-mail : revuekurukanfuga2021@gmail.com

VOL : 4-N°13 MARS 2025

Bamako, Mars 2025

KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales

ISSN : 1987-1465

E-mail : revuekurukanfuga2021@gmail.com

Website : http://revue-kurukanfuga.net

Links of indexation of African Journal Kurukan Fuga

COPERNICUS	MIR@BEL	CROSSREF	SUDOC	ASCI	ZENODO
https://journals.indexcopernicus.com/search/details?id=129385&lang=ru	https://reseaumirabel.info/revue/19507/Kurukan-Fuga	https://search.crossref.org/search/works?q=kurukan+fuga&from_ui=yes	https://www.sudoc.abes.fr/cbs/xslt//DB=2.1/SET=4/TTL=1/SHW?FRST=5	https://ascidatabase.com/masterjournallist.php?v=16126	https://zenodo.org/communities/rkf/records?q=&l=list&p=1&s=10&sort=newest

DIRECTEUR DE PUBLICATION

- *Prof. MINKAILOU Mohamed (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*

REDACTEUR EN CHEF

- *Prof. COULIBALY Aboubacar Sidiki (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali) -*

REDACTEUR EN CHEF ADJOINT

- *SANGHO Ousmane, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*

COMITE DE REDACTION ET DE LECTURE

- SILUE Lèfara, Maitre de Conférences, (Félix Houphouët-Boigny Université, Côte d'Ivoire)
- *KEITA Fatoumata,* Maitre de Conférences *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *KONE N'Bégué,* Maitre de Conférences *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *DIA Mamadou,* Maitre de Conférences *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *DICKO Bréma Ely,* Maitre de Conférences *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *TANDJIGORA Fodié,* Maitre de Conférences *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *TOURE Boureima,* Maitre de Conférences *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *CAMARA Ichaka,* Maitre de Conférences *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*

- *OUOLOGUEM Belco,* Maitre de Conférences *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *MAIGA Abida Aboubacrine,* Maitre-Assistant *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- DIALLO Issa, *Maitre de Conférences* (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- KONE André, *Maitre de Conférences* (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- DIARRA Modibo, *Maitre de Conférences* (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- MAIGA Aboubacar, *Maitre de Conférences* (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- DEMBELE Afou, *Maitre de Conférences* (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- *Prof. BARAZI Ismaila Zangou* (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- Prof. N'GUESSAN Kouadio Germain (Université Félix Houphouët Boigny)
- Prof. GUEYE Mamadou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- Prof.TRAORE Samba (Université Gaston Berger de Saint Louis)
- Prof.DEMBELE Mamadou Lamine (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako,Mali)
- Prof.CAMARA Bakary, (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako,Mali)
- SAMAKE Ahmed,Maitre de Confrences (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako,Mali)
- *BALLO Abdou, Maitre de Conférences* (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)
- *Prof.FANE Siaka* (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako,Mali)
- *DIAWARA Hamidou, Maitre de Conférences* (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako,Mali)
- *TRAORE Hamadoun, Maitre-de Conférences* (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako,Mali)
- *BORE El Hadji Ousmane Maitre de Conférences* (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako,Mali)
- *KEITA Issa Makan, Maitre-de Conférences* (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako,Mali)
- *KODIO Aldiouma, Maitre de Conferences* (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- *Dr SAMAKE Adama* (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- *Dr ANATE Germaine Kouméalo, CEROCE, Lomé, Togo*
- *Dr Fernand NOUWLIGBETO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- *Dr GBAGUIDI Célestin, Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- *Dr NONOA Koku Gnatola, Université du Luxembourg*
- *Dr SORO, Ngolo Aboudou, Université Alassane Ouattara, Bouaké*
- *Dr Yacine Badian Kouyaté, Stanford University, USA*
- *Dr TAMARI Tal, IMAF Instituts des Mondes Africains.*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- *Prof. AZASU Kwakuvi (University of Education Winneba, Ghana)*
- *Prof.ADEDUN Emmanuel (University of Lagos,Nigeria)*
- Prof. SAMAKE Macki, *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*

- *Prof. DIALLO Samba (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *Prof. TRAORE Idrissa Soiba, (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Prof. J.Y.Sekyi Baidoo (University of Education Winneba, Ghana)*
- *Prof. Mawutor Avoke (University of Education Winneba, Ghana)*
- *Prof. COULIBALY Adama (Université Félix Houphouët Boigny, RCI)*
- *Prof. COULIBALY Daouda (Université Alassane Ouattara, RCI)*
- Prof. LOUMMOU Khadija (Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.
- Prof. LOUMMOU Naima (Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.
- Prof. SISSOKO Moussa (Ecole Normale supérieure de Bamako, Mali)
- Prof. CAMARA Brahima *(Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *Prof. KAMARA Oumar (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- Prof. DIENG Gorgui (Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal)
- Prof. AROUBOUNA Abdoulkadri Idrissa (Institut Cheick Zayed de Bamako)
- Prof. John F. Wiredu, University of Ghana, Legon-Accra (Ghana)
- Prof. Akwasi Asabere-Ameyaw, Methodist University College Ghana, Accra
- Prof. Cosmas W.K.Mereku, University of Education, Winneba
- Prof. MEITE Méké, Université Félix Houphouet Boigny
- Prof. KOLAWOLE Raheem, University of Education, Winneba
- Prof. KONE Issiaka, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa
- Prof. ESSIZEWA Essowè Komlan, Université de Lomé, Togo
- Prof. OKRI Pascal Tossou, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Prof. LEBDAI Benaouda, Le Mans Université, France
- Prof. Mahamadou SIDIBE, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako
- Prof.KAMATE André Banhouman, Université Félix Houphouet Boigny, Abidjan
- Prof.TRAORE Amadou, Université de Segou-Mali
- Prof.BALLO Siaka, *(Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*

TABLE OF CONTENTS

N°	Auteurs &Titres	Pages
01	ZAKARI Aboubacar, ANALYSE SOCIOLOGIQUE DE LA TRAJECTOIRE D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMES DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE L'UNIVERSITE ANDRE SALIFOU : CAS DES DIPLOMES DE LA FILIERE ASSISTANT DE DIRECTION (AD) PROMOTION 2016	01-12
02	SORO Adama, SANOKO Bakary & Vamara KONÉ, HYBRIDITY IN LESLIE MARMON SILKO'S CEREMONY: TRANSGRESSION, RESTORATION AND A PROSPECT OF HUMAN UNIFICATION	13-26
03	YAO Grégoire Anahet, FROM IPSEITY TO OTHERNESS: A CONTRASTING FACET IN TRUMP'S CAMPAIGN SPEECH (2016) IN WISCONSIN	27-36
04	KOLO N'Golo, CAMARA Sekou, ORPAILLAGE ET SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : CAS DE LA COMMUNE RURALE DE M'PESSOBA	37-49
05	BERTHE Lassina, DIALLO Issa, OUATTARA Issa, EFFETS DE LA DEPIGMENTATION SUR LES FEMMES UTILISATRICES A L'HÖPITAL DERMATOLOGIQUE DE BAMAKO	50-61
06	KOIVOGUI Boye, COULIBALY Modibo Zoumana, DIANE Lanfia, KABA Moussa, UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (TIC) DANS LES ACTIVITES AGRICOLES DE LA COMMUNE RURALE DE KARIFAMORIAH, PREFECTURE DE KANKAN, EN GUINEE	62-76
07	TOGOLA Bakaye, INVESTIGATING THE IMPACT OF WESTERN IMPERIALISM IN THE SAHEL: THE CASE STUDY OF THE ALLIANCE OF SAHEL STATES (AES)	77-87
08	DOUYON Amadou, TRAORÉ Adama & GOITA Yacouba, PERFORMANCES SCOLAIRES AU D.E.F DANS L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE MOPTI (2012-2022) : ANALYSE DES DISPARITES DE GENRE ET IMPLICATIONS POUR LES POLITIQUES EDUCATIVES	88-98
09	TRAORÉ Nassoum Yacine, ANALYSE DES REPRÉSENTATIONS DU POUVOIR ET DE L'HOMME DANS LA CHANSON SANUNƐGƐNIN (PETIT FER EN OR) DE TARA BOUARÉ (KALA- MALI)	99-111

10	*TOUGOUMA Dieudonné,* *LES IMPLICATIONS ÉTHIQUES DES TECHNOLOGIES ÉMERGENTES : NJOH MOUELLE ET L'URGENCE D'UNE RÉGULATION SUPRANATIONALE*	*112-126*
11	*BOUGMA Moussa,* *PAUVRETE ET ACCES DES ENFANTS A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A OUAGADOUGOU*	*127-140*
12	*TANGARA Oumar, DIARRA Mamy, DIARRA Karim, BAGAYOKO Thierno B,* *ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES DE LA REGION DE SEGOU : CAS DU CERCLE DE SEGOU, MALI*	*141-149*
13	*BA Cheick Oumar, ZONGO Alphonse Nongma,* *IMPACTS DE LA SOCIETE MINIERE D'OR DE GOUNGOTO SUR LE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE LOCAL DANS LA COMMUNE RURALE DE KENIEBA, CERCLE DE KENIEBA*	*150-161*
14	*KOUMA Daouda, ZONGO Alphonse Nongma,* *REPRESENTATIONS SOCIALES DU TRAVAIL ET DE LA MOTIVATION DES EMPLOYES : CAS DE LA SOCIETE NATIONALE D'ÉLECTRICITE DU BURKINA A OUAGADOUGOU*	*162-176*
15	*LE BI Le Patrice,* *ADVOCATING FOR AN INNOVATIVE AND OPEN PERCEPTION OF EXTENSITY AS A FULLY-FLEDGED GRAMMATICAL CATEGORY*	*177-191*
16	*TANGARA Modibo,* *LE DISCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DE NOUVEAUX CIRCONCIS CHEZ LES BAMANAN DU MAASINA : ÉTUDE ETHNOLINGUISTIQUE ET STRUCTURALE*	*192-201*
17	*AROU Oumarou,* *PERSISTANCE DU PALUDISME AU MALI : L'EXEMPLE CHEZ LES FEMMES ENCEINTES DE L'ASSOCIATION DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE DE BANCONI (A. SA.CO.BA)*	*202-215*
18	*COLY Roger, SENE Abdourahmane Mbade,* *INFRASTRUCTURES MODERNES ET ENCLAVEMENT PERSISTANT : LE PARADOXE DU DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS DANS LA REGION DE ZIGUINCHOR (SENEGAL)*	*216-232*
19	*DIDE Kamondan Vincent,* *LA PAROLE OUTRAGEUSE EN PAYS WE : TYPOLOGIE ET ESTHETIQUE D'UN GENRE*	*233-244*
20	*MOUTORE Yentougle,*	*245-261*

	TERRORISME ET VULNERABILITE URBAINE A DAPAONG (TOGO)	
21	***AWADE Essodina & BAWA Dangnisso*** ***IDENTIFICATIONS DES FACTEURS DE DEGRADATION DES SOLS DANS LE BASSIN VERSANT DE KPELOU ET LUTTE ANTIEROSIVE (NORD-EST DU TOGO)***	***262-276***
22	***TINTO Boureima , LOMPO Mamadou, SANOU Kwéssé Moïse & ADOUABOU Basile Aoupoaoune,*** ***CARTOGRAPHIE DES FEUX DE BROUSSE DE LA RESERVE DE BIOSPHERE TRANSFRONTALIERE DU W/BURKINA FASO***	***277-290***
23	***KANOUTE Bassy,*** ***IMPACT DE LA MALNUTRITION SUR LE DEVELOPPEMENT PHYSICO-COGNITIF DES ENFANTS AU MALI***	***291-301***
24	***BASSANE Ernest,*** ***SOUPIRS OU DE LA POÉSIE DE LA RÉSILIENCE CHEZ KADIATA DICKO : DU COMBAT DES ARMES AU COMBAT DES MOTS***	***302-311***
25	***DEMBELE Souleymane, CISSE Mahamadou & GUIROU Alibourou,*** ***DETERMINANTS DE LA CORRUPTION DANS LE CADRE DE LA DECENTRALISATION DANS LA COMMUNE II DE BAMAKO ET DE BAGUINEDA***	***312-326***
26	***TOGOLA Ousmane Mamadou,*** ***COMMERCE BILATERAL ENTRE LA REPUBLIQUE DE GUINEE CONAKRY ET LE MALI DE 2000 A 2020***	***237-345***
27	***MARIKO Bourama,*** ***RETHINKING ANCIENT EGYPTIAN CIVILIZATION BEYOND GREEK AND ROMAN LENSES FROM A POSTCOLONIAL PERSPECTIVE***	***346-370***
28	***DIAWARA Nana Kadidia,*** ***ÉTHIQUE : FORMATION ET EMPLOYABILITE***	***371-380***
29	**COULIBALY Zakaria & TOGOLA Souleymane,** **DISMEMBERMENT OF SLAVE FAMILIES IN THE PERIOD OF SLAVERY: CAUSES AND ULTERIOR OBJECTIVES IN THE NARRATIVES OF *OLAUDAH EQUIANO* AND *FREDERICK DOUGLASS***	***381-389***
30	***MAIGA Aboubacar Ab., SANOGO Adama & TOGOLA Hawa Boubacar,*** ***L'IMPLICITE DANS LE DISCOURS LITTERAIRE : UNE ANALYSE DES ENJEUX IMPLICITES A TRAVERS LES PRESUPPOSES ET LES SOUS-ENTENDUS***	***390-406***

31	**BADO Baguima Sylvain,** **SAVOIRS PAYSANS ET PRATIQUES CULTURALES, UN ART AU CŒUR DES MYTHES *LYELA***	*407-417*
32	***TRAORE Assa Dramane,*** ***LES DANGERS DE L'AU-DELA ET LEURS ESQUIVES DANS LES TEXTES FUNERAIRES DE L'ÉGYPTE ANCIENNE***	*418-433*
33	***OUADJA N'Nigmatoui & DIPO Ilaboti,*** ***LES RITES FUNERAIRES CHEZ LES BIKPAKPAAM AVANT LA CONQUETE COLONIALE***	*434-443*
34	***DEMBELE Dabéré, BAMBA Fatogoma & MOUSSA Djibrilla*** ***ESTIMATION D'UN SEUIL D'ALERTE DE RISQUE D'INONDATION PLUVIALE EN COMMUNE IV DU DISTRICT DE BAMAKO***	*444-456*
35	***DIAKITE Youssouf,*** ***ANALYSE DES FACTEURS DE GRAVITE DU CHOC D'ACCIDENTS DE LA ROUTE ET DE TRAUMATISMES A BAMAKO***	*457-466*
36	**DANSIRA Diafily,** **ANALYZING TYPES OF CODE SWITCHING IN CAMARA LAYE'S *DRAMOUSS***	*467- 475*
37	***LIGAN Charles Dossou,*** ***LANGUES NATIONALES ET VULGARISATION DES RESULTATS DE RECHERCHE : LA VOIE DE LA TERMINOLOGIE***	*476- 487*
38	***SANOU Maïmouna,*** ***LA PEUR DE VIEILLIR, ENTRE REPRESENTATIONS SOCIALES ET PRATIQUES ENVERS LES PERSONNES AGEES EN INCAPACITES FONCTIONNELLES GRAVES A BOBO-DIOULASSO, AU BURKINA FASO***	*488-502*
39	***KONE Kassoum,*** ***LA CONTRACEPTION A L'EPREUVE DES DISCOURS ET REPRESENTATIONS SOCIALES A KOUMANTOU***	*503-512*
40	***TOURE Abdoulaye, MAIGA Abdoulaye et TRAORE Dramane L*** ***PROTECTION SOCIALE ET CROISSANCE ECONOMIQUE AU MALI : ANALYSE DE LA DYNAMIQUE À LONG TERME***	*513-531*
41	***BA , Abdoulaye Alassane, SYLLA Serigne et NGOM Abdoulaye*** ***LES DETERMINANTS TECHNOLOGIQUES DE L'EMIGRATION IRREGULIERE AU SENEGAL***	*532-547*
42	***HAIDARA Mahamadou***	*548-560*

	LES CARACTERISTIQUES DE DIVERGENCE ET DE CONVERGENCE ENTRE LES SOURATES MECQUOISES ET MEDINOISES : ETUDE COMPARATIVE EN PENSEE ET EN LANGUE.	
43	***NASSOKO, Issa*** ***LA TOLERANCE RELIGIEUSE, UN FACTEUR DE COHESION SOCIALE***	***561-573***
44	***SOGODOGO, Abdoul*** ***LA MANIPULATION DE L'INFORMATION ET LA DESTABILISATION DES ÉTATS AU SAHEL : CAS DU MALI ET DU BURKINA FASO***	***574-603***
45	***SIDIBE, Mariam*** ***DEMOCRATISATION « PAR LE BAS » EN CONTEXTE DE CRISE : ROLE DE LA SOCIETE CIVILE AU MALI***	***604-639***

Revue KURUKAN FUGA

Vol. 4, N°13, pp. 604– 632 Mars 2025
Copy©right 2025 / licensed under CC BY 4.0
Author(s) retain the copyright of this article
ISSN : 1987-1465
DOI : https://doi.org/10.62197/SDPZ9113
Indexation : Copernicus, CrossRef, Mir@bel, Sudoc, ASCI, Zenodo
Email : RevueKurukanFuga2021@gmail.com
Site : https://revue-kurukanfuga.net

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales
KURUKAN FUGA

DEMOCRATISATION « PAR LE BAS » EN CONTEXTE DE CRISE : ROLE DE LA SOCIETE CIVILE AU MALI

Mariam SIDIBE

Université Kurukanfuga de Bamako (UKB)

E-mail : mariamesidibe@yahoo.fr

Résumé
Cet article examine le rôle de la société civile dans la promotion de la démocratie au Mali, dans un contexte de remise en question du modèle démocratique à la suite de coups d'État successifs. Malgré un discours populaire critique envers la démocratie, perçue comme importée ou mal appliquée, des organisations de la société civile malienne travaillent au quotidien à la consolidation démocratique. Leur détermination soulève des interrogations : comment ces organisations promeuvent-elles la démocratie? Et comment l'État malien et les institutions internationales soutiennent-ils ou entravent-ils leur action? La réflexion met en lumière le travail de démocratisation de ces organisations, leurs défis et les résistances rencontrées. Elle souligne la complexité de leurs relations avec l'État et les institutions internationales. Un constat majeur est la volatilité du positionnement politique de ces organisations, qui restent néanmoins au cœur des grandes transformations sociétales du Mali depuis l'indépendance.
Mots-clés : Démocratie ; Inclusion ; Mali ; Participation ; Société civile.

****

Abstract
This article examines the role of civil society in promoting democracy in Mali, in a context where the democratic model is being questioned following successive coups d'état. Despite popular discourse critical of democracy, perceived as imported or poorly implemented, Malian civil society organizations work daily towards democratic consolidation. Their determination raises questions: how do these organizations promote democracy? And how do the Malian state and international institutions support or hinder their action? The reflection highlights the democratization work of these organizations, their challenges, and the resistance they encounter. It underlines the complexity of their relationships with the state and international institutions. A major observation is the volatility of the political positioning of these organizations, which nevertheless remain at the heart of major societal transformations in Mali since independence.
Key words: Democracy; Inclusion; Mali; Participation; Civil society.

Cite This Article As : SIDIBE M. (2025). « Démocratisation « par le bas » en contexte de crise : rôle de la société civile au Mali ». *Kurukan Fuga*, 4(13), 602–632. https://doi.org/10.62197/SDPZ9113

INTRODUCTION

La pratique démocratique durant les trente-une (31) années de la IIIe république a vidé le contrôle parlementaire de son essence[1]. En effet, les présidents successifs ont domestiqué le parlement et presque toutes les autres institutions représentant les citoyens. Le pays n'a pas connu une cohabitation[2], comme envisagé par le régime semi-parlementaire[3]. L'opposition politique n'a jamais été assez forte pour s'imposer à l'exécutif à travers une motion de censure. Le débat parlementaire est resté un exercice formel. Mieux encore, le consensus démocratique pratiqué pendant les deux mandats du président Amadou Toumani Touré (ATT) a consisté à faire participer tous les partis politiques à la gestion des affaires publiques. En pratique, ce consensus a conduit à la neutralisation de toute opposition et une fragmentation du paysage politique[4]. Seules les Organisations de la société civile (OSC) semblent échapper en partie à l'emprise du pouvoir exécutif. Ces derniers (association, syndicats, religieux, etc.) portent - en lieu et place des partis politiques et des instances traditionnelles- les contestations politiques[5]. Cette tendance est confirmé par les manifestations du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP)[6] qui ont conduit à la chute du régime d'Ibrahim Boubacar Keita (IBK)[7].

En effet, les transitions démocratiques au Mali (1991, 2012 et 2020) sont d'abord des luttes politiques engagées par des acteurs de la société civile. Ce constat est le fait de deux exemples

---

[1] Amadou Keïta, « Démocratie minimale, démocratie incantatoire: Le" modèle" malien entre l'ici et l'horizon », *Konaté, D. et al (2013). Le Mali entre doutes et espoirs. Réflexions sur la Nation à l'épreuve de la crise du Nord. Bamako: Editions Tombouctou*, 2013.

[2] Jean Gicquel, « De la cohabitation », *Pouvoirs* 49, nº 2,1989, pp. 69-79; Maurice Duverger, *Bréviaire de la cohabitation* FeniXX, 1985.

[3] Le régime semi-parlementaire instauré par la constitution de 1992, est en théorie un système qui combine les avantages du régime présidentiel (stabilité de l'exécutif) et du régime parlementaire (contrôle du Parlement sur le gouvernement), tout en limitant leurs inconvénients potentiels.

[4] Virginie Baudais et Grégory Chauzal, « Les partis politiques et l'"indépendance partisane" d'Amadou Toumani Touré », *Politique africaine* 104, nº 4 (2006): 61-80, https://doi.org/10.3917/polaf.104.0061.

[5] Siméant Johanna, "Contester au Mali: Formes de la mobilisation et de la critique à Bamako "KARTHALA Editions, 2014.

[6] Le M5-RFP (Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques) est un regroupement des organisations de la société civile : la Coordination des mouvements, associations et sympathisants de l'imam Mahmoud Dicko (CEMAS), Espoir Mali Kura (EMK), des syndicats, etc.) et l'opposition politique. La branche religieuse du Mouvement est représentée par la CMAS . L'autre composante forte du M5 est le Mouvement EMK de Cheick Oumar Sissoko. L'aile politique du M5-RFP est portée par le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD) qui est né le samedi 06 octobre 2018 au quartier général de campagne de l'Union pour la République et la Démocratie (URD). Cette nouvelle création de l'opposition politique est incarnée par des personnalités comme Soumaïla Cissé de l'URD, Tièbilé Dramé du PARENA, Mohamed Ali Bathily de l'APM, Choguel Kokalla Maïga du MPR, Paul Ismaël Boro du RAMA, etc. Ce mouvement a justifié sa contestation par la gestion catastrophique de la crise sécuritaire, le tripatouillage des élections législatives de 2020 et la mauvaise gouvernance.

[7] Abdoul Sogodogo, « La démocratie dans la rue au Mali ? », Bamako, 2020. En ligne: https://library.fes.de/pdf-files/bueros/mali/17962.pdf.

notamment la lutte pour l'indépendance (1946-1960) et celle pour le multipartisme des années 1980-1991. Effectivement, la lutte pour l'indépendance a été menée par des syndicats et des associations. Aussi, on retrouve la société civile au cœur de la lutte pour la consécration du multipartisme intégral[8]. Une abondante littérature explique la construction ainsi que les grandes figures de ces luttes [9].

La société civile « désigne l'ensemble des associations à caractère non gouvernemental et à but non lucratif qui agissent comme groupes de pression pour influencer les politiques gouvernementales dans un sens favorable aux intérêts de ceux qu'elles représentent. Il s'agit donc de l'auto-organisation de la société, en dehors du ou parallèlement au cadre institutionnel politique, administratif ou commercial »[10]. Elle est considérée comme un « tiers secteur », élément d'un triptyque vertueux, à la fois contre-pouvoir face à l'Etat autoritaire et au marché, productrice de services pour les habitants à moindre coût, et partie prenante de l'élaboration des politiques publiques inclusives[11].

La « démocratisation par le bas » met l'accent sur le rôle des acteurs de la société civile et des mouvements populaires dans le processus de démocratisation. Ce cadre théorique est exploré dans les travaux de Jean-François Bayart[12], qui relève l'importance de la société civile en tant qu'agent de changement dans la dynamique politique en Afrique. Dans le même sens, Robert Buijtenhuijs, soutient que la véritable démocratisation émerge des réalités vécues par les communautés[13].

Après 23 années de monopolisation du pouvoir par le régime de Moussa Traoré, des OSC déterminées pour le changement vont finir par se mettre en coalition pour s'opposer à

---

[8] La constitution malienne de 1992 a instauré le multipartisme intégral après le régime du parti unique qui a été établi lors de la deuxième République (1974).

[9] Alexis Roy, « Histoire des partis politiques au Mali: Du pluralisme politique au parti unique, 1946–1968 by Alpha Oumar Konaré », *African Studies Review* 64, nº 3 (2021): E59-60; Daouda Tékété, *Modibo Keita: portrait inédit du président* (Cauris-livres, 2018); Ophélie Rillon et Pascale Barthélémy, « Le destin d'Aoua Keita, femme d'exception et figure de l'indépendance du Mali », *The Conversation*, 2020, https-theconversation; Issa N'Diaye, « Le festival des brigands - Démocratie et fractures sociales au Mali, Tome 2, de Issa N'DIAYE », Africa Vivre, 2018, https://www.laboutiqueafricavivre.com/livres/87128-le-festival-des-brigands-democratie-et-fractures-sociales-au-mali-tome-2.html.

[10] ONU, « Société civile », 2023. In Wikipédia. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Soci%C3%A9t%C3%A9_civile&oldid=204254184

[11] Maxime Haubert, « L'idéologie de la société civile. Les sociétés civiles face au marché. Le changement social dans le monde postcolonial », Paris, Karthala, 2000, pp.13-86.

[12] Bayart Jean-François, « Société civile et imbrication des durées en Afrique : un retour sur le "politique par le bas" ». Politique africaine, 2021/1, n° 161-162, 2021, p. 139-162.

[13] Buijtenhuijs Robert, « Les hauts et les bas du politique par le bas », Politique africaine, 1992, n°46, pp. 150-153.

l'autoritarisme et réclamer le multipartisme[14]. Parmi les OSC engagées dans cette lutte pour la démocratie multipartite, on peut citer à titre d'exemple : le Comité national d'initiative démocratique (CNID), l'Association pour la démocratie au Mali (ADEMA), l'Association malienne des droits de l'homme (AMDH), l'Association pour la justice, la démocratie et le progrès (AJDP) et la Jeunesse libre et démocratique (JLD), etc. Ce soulèvement populaire va conduire à la chute du régime de Moussa Traoré le 26 mars 1991.

A ce propos, Bayart reconnaît que le contexte international - marqué par la chute du Mur de Berlin, la Conférence franco-africaine de la Baule[15] et le projet américain de démocratisation du monde[16] - était favorable à la démocratisation des anciennes colonies françaises; mais il estime que ce contexte a joué un rôle secondaire, derrière les luttes des populations, pour rompre avec les régimes autoritaires.

La constitution de 1992, issue de la transition politique de 1991-1992, va rompre effectivement avec le monolithisme et restaurer le pluralisme politique. Le champ politique a aussi été investi par de nombreux groupements de la société civile : associations, syndicats, groupes d'intérêts, etc. Les nouvelles institutions issues de cette transition ont intégré dans leurs sphères de décisions des organisations puissantes de la société civile (UNTM, BARO, AMDH, etc.). La majorité des premiers leaders politiques du mouvement ont construit leur légitimité au sein des organisations de la société civile (OSC) ce qui explique en partie la perméabilité dans l'imaginaire collectif entre parti politique et société civile [17].

En analysant le rôle de la société civile dans la transition et la consolidation démocratique en Afrique, Céline Thiriot constate l'émergence sur la scène politique de nouveaux acteurs, qui se considèrent comme étant de la « société civile »[18]. Elle montre que la place de ceux-ci est différemment occupée d'un pays à l'autre: «cette expérience de désectorisation de la sphère politique n'est pas sans conséquences pour les régimes mis en place à l'issue de la transition. L'exemple du Mali permet de montrer que les nouveaux régimes, en pleine problématique de

[14] Cheick Oumar Diarrah, « Vers la IIIème république du Mali », *Vers la IIIème république du Mali*, 1992, 1-236.
[15] J.-F. Bayart, « La Problématique de la démocratie en Afrique noire:'La Baule, et puis après?' », *Politique africaine*, nº 43 (1991): 5-20; Jean-François Bayart, « La démocratie à l'épreuve de la tradition en Afrique subsaharienne », *Pouvoirs*, nº 2 (2009): 27-44.
[16] Nicolas Guilhot, « The Democracy Makers: Human Rights and the Politics of Global Order », in *The Democracy Makers* (Columbia University Press, 2005), https://doi.org/10.7312/guil13124.
[17] Abdoul Sogodogo, « La démocratie dans la rue au Mali ? », Fondation Friedrich Ebert-Bamako, 2020.
[18] La société civile est entendue comme le secteur non marchand et non institutionnel au sens de Habermas, c'est-à-dire l'ensemble des réseaux actifs dans l'espace public politique qui ne relèvent ni de l'appareil d'État, ni du système marchand. Il faut inister sur les débats en Afrique autour de sa définition

consolidation, expérimentent de nouvelles formes d'association au pouvoir politique des groupes de la société civile. Cependant, celles-ci peuvent apparaître insuffisantes et des formes non conventionnelles de participation politique se développent, véritable défi pour ces États»[19].

Depuis les premières heures de la nouvelle république instaurée en 1992, la société civile a été impliquée dans la gouvernance à travers les nouvelles institutions de démocratisations. On peut citer ici le Conseil économique, social et culturel. Ce Conseil s'est vu attribuer un rôle dans la formulation de la politique économique, sociale et culturelle du pays en dehors des structures fortement politisées comme l'Assemblée nationale. Cette institution a été créée sous Moussa Traoré, en 1988, mais elle a connu des changements notables sous la IIIe République[20]. En outre, la société civile a toujours fait partie des organisations indépendantes chargées de l'organisation des élections, telle que la CENI.

Malgré son enthousiasme et ses combats, la société civile malienne reste sujette à débat dans son autonomie[21] vis-à-vis des pouvoirs publics et des bailleurs internationaux. Elle serait même parfois instrumentalisée [22] et constituerait un moyen de captation de ressources [23]. Son rôle reste mitigé en termes de consolidation de la démocratie[24].

Cet article part, d'une part, de cette controverse sur le rôle de la société civile dans la consolidation de la démocratie au Mali à partir d'étude de quelques organisations de l'espace civique et, d'autre part, il est inspiré du constat d'une remise en cause de la démocratie par la succession de coups d'Etat et les discours populaires diffusés sur les médias et les réseaux sociaux. Ce discours est confus entre ce qui relève du «modèle», jugé importé, ou de sa mise en œuvre, jugée décevante. Il renvoie au débat de conception restreinte et élargie de démocratie relevé par Mamadou Gazibo[25].

---

[19] Céline Thiriot, « Rôle de la société civile dans la transition et la consolidation démocratique en Afrique : éléments de réflexion à partir du cas du Mali », *Revue internationale de politique comparée* 9, nº 2 (2002): 277-95, https://doi.org/10.3917/ripc.092.0277.
[20] Céline Thiriot, op cit.
[21] Alexis Roy, « La société civile dans le débat politique au Mali », *Cahiers d'études africaines* 178, nº 2 (2005): 573-84, https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.5477.
[22] Alexis Roy, « Mali: instrumentalisation de la société civile », *Alternatives Sud* 17, nº 4 (2010): 111-18.
[23] Jacky Bouju et al., «"Les incivilités de la société civile" Espace public urbain, société civile et gouvernance communale à Bobo-Dioulasso et Bamako (Communes 1 et 2) », 2004, https://shs.hal.science/halshs-00687768/.
[24] Christophe COURTIN, et al., « Les sociétés civiles au Sahel: cartographie raisonnée », 2023; Marie-France Lange, « Insoumission civile et défaillance étatique: les contradictions du processus démocratique malien », *AUTREPART-BONDY PARIS*-, 1999, 117-34; Thiriot, « Rôle de la société civile dans la transition et la consolidation démocratique en Afrique ».
[25] Gazibo Mamoudou. « 7. La dynamique de la démocratisation ». Introduction à la politique africaine, Presses de l'Université de Montréal, 2010, https://doi.org/10.4000/books.pum.6388.

Partant de ces constats, cet article se penche sur la question de savoir : comment les organisations de la société civile promeuvent-elles la démocratie? Et comment l'Etat malien et les institutions internationales soutiennent-ils ou entravent-ils l'action de la société civile? De ces interrogations découlent deux hypothèses. D'une part, nous supposons que les organisations de la société civile malienne promeuvent la démocratie principalement à travers l'éducation civique, la mobilisation citoyenne et le plaidoyer pour des réformes politiques et institutions. D'autre part, nous considérons que l'État malien et les institutions internationales ont une approche ambivalente envers la société civile, oscillant entre soutien et entrave selon les circonstances et les enjeux politiques.

Cet article s'appuie sur des entretiens et sur une étude intitulée « Les organisations de la société civile au Mali : cartographie, visions et démarches » du Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France au Mali. Nous avons opté pour une approche de recherche intensive afin d'approfondir notre compréhension des dynamiques de construction de la participation citoyenne à travers les OSC étudiées. Cette démarche nous a permis d'explorer en profondeur les divers aspects liés au travail de démocratisation, en analysant des initiatives de la société civile et leurs interactions avec l'Etat et des institutions internationales. Le choix d'une recherche intensive reflète notre volonté de fournir une analyse approfondie en mettant en lumière les liens complexes entre les différentes parties prenantes impliquées dans la promotion de la démocratie au Mali.

Les enquêtes de terrain se sont déroulées globalement sur une période de six mois, précisément de mai à octobre 2023. Toutefois, nous avons dû approfondir certains entretiens au début de 2024 en raison de l'actualité captivante concernant les rapports complexes entre les organisations de la société civile (OSC) et les autorités de la transition politique. Les entretiens avec les acteurs ont été principalement réalisés en français, en suivant un guide. Cependant, pour explorer plus en profondeur les thèmes abordés, les discussions ont souvent été prolongées en langues locales comme le « Bamanankan » et le « Songhaï ». Étant donné la sensibilité des questions discutées avec les participants, nous gardons l'identité de nos interlocuteurs anonymes, seul le lieu de l'entretien étant mentionné. La collecte des données a concerné le District de Bamako et quatre régions (sur huit au total) de l'ancien découpage administratif du pays. Il s'agit de la région de Gao, Kayes, Ségou, et Sikasso. Au total, 80 entretiens de responsables ou membres de presque autant d'OSC ont été réalisés, complétés par des observations et des entretiens avec des chercheurs et journalistes spécialistes sur les questions de l'espace civique. On rappelle que l'étude a dû faire face à deux difficultés majeures telles

que les réticences, parfois, des interlocuteurs pour parler des questions de démocratie. En elles-mêmes ces difficultés sont révélatrices de la sensibilité, aujourd'hui au Mali, du double sujet, société civile et démocratie.

Cet article est structuré en deux axes. Le premier axe d'analyse met en lumière le travail quotidien des acteurs de la société engagés dans le processus de démocratisation, tout en abordant les défis et les résistances auxquels ils font face. Elles semblent être les supplétifs de démocratisation (I). Le second axe de notre réflexion présente la perception et les critiques des OSC de la pratique démocratique au Mali. Il met en lumière les attentes citoyennes immenses pour une démocratie inclusive et un élargissement de la participation (II).

I. Les artisans de la démocratie : rôle des acteurs supplétifs

Au Mali, le cadre normatif du jeu politique dont la constitution en premier chef confie la mission de démocratisation aux institutions de la République et aux partis politiques. Les OSC se présentent dans ce contexte comme des forces externes au processus formel de démocratisation, mais comme des acteurs exerçant une influence significative sur son déroulement, et par conséquent on peut les considérer comme des supplétifs de la démocratisation.

En effet, cette première partie montre comment les OSC contribuent de manière significative à la consolidation de la démocratie ou à son entrave. Elle part, d'abord, de la compréhension variée des acteurs du concept de démocratie à sa pratique au Mali. Ensuite, elle analyse les modes d'intervention dans la démocratisation.

A. Le parcours complexe du Mali : transition de l'autoritarisme vers la démocratie

Les personnes interrogées, membres des OSC, donnent des significations et représentations variées à la démocratie. Dans ce sens, un membre influent du syndicat des transporteurs présente la démocratie comme : « le pouvoir du peuple, parce que c'est le peuple qui décide» (Entretien, Sikasso). Pour un responsable d'OSC à Gao, la démocratie se caractérise par la « liberté d'expression » (Entretien, Gao); un autre interlocuteur de la société civile résume la démocratie à « la recherche du pouvoir par les urnes. Parce que les résultats des urnes donnent toujours, le pouvoir à la majorité» (Entretien, Gao); la démocratie serait aussi « la bonne gouvernance » (Entretien, Kayes); ou encore elle se manifesterait par « l'écoute mutuelle, mais aussi la prise en compte de l'avis de tout monde; cela « renvoie aux droits de l'homme » (Entretien, Bamako). Une présidente d'association féminine témoigne que la démocratie

signifie «le retour du pouvoir à la maison; (il s'agit) de rapprocher le pouvoir de la population et l'implication générale de tout monde à tous les niveaux. C'est à ce prix que le peuple participera à la gestion des affaires publiques » (Entretien, Sikasso).

Parmi les opinions les plus négatives sur la démocratie, on retrouve ces propos tenus par un syndicaliste de Bamako: « Vous voulez que je vous réponde honnêtement, ça (la démocratie) renvoie à la débandade du peuple » (Entretien, Bamako). Ce propos est soutenu en d'autres termes à Gao par un leader d'un groupe d'autodéfense: « La démocratie c'est de faire tout ce que tu veux. C'est-à-dire vivre comme tu veux » (Entretien, Gao).

La démocratie est aussi considérée comme un modèle de gouvernance importé ou comme un instrument de domination des puissances occidentales au sens Badie[26]. C'est bien ce qu'affirme cette enquêté : « Je vais vous dire une chose, en soi, nos valeurs en Afrique, au Mali étaient démocratiques. Et nous n'avions besoin d'aucune démocratie importée pour venir perturber la nôtre locale que nous avions mise en place » (Entretien, Gao). Mieux encore, sur la signification de la démocratie, on ne peut manquer de souligner cette réaction d'un syndicaliste: « Vous savez la démocratie, c'est une façon de gestion mûrie par certains pays et imposée aux autres pour mieux les garder sous dépendance. Et c'est pourquoi j'étais d'accord avec l'idée du Président Moussa Traoré qui disait en tout temps et en tout lieu que si nous devons aller à la démocratie, nous devons la faire à la malienne» (Entretien, Bamako).

De nombreuses critiques sont adressées à la pratique de la démocratie malienne. En effet, nombreux sont les acteurs de la société civile qui pensent que l'échec de la démocratie au Mali est dû à sa mauvaise compréhension. Cette idée ressort dans plusieurs entretiens: «La démocratie renvoie à la gestion transparente des affaires de l'Etat, mais elle est mal comprise. Les populations ignorent les principes démocratiques. Les valeurs démocratiques sont mises en inverse, car c'est la voix des dirigeants qui compte et non celle de la majorité. Une fois élus, les politiques violent les principes démocratiques » (Entretien, Bamako). Un journaliste influent, analysant la pratique démocratique depuis 2002, affirme que les attentes de la population malienne sont différentes des intérêts des leaders politiques: « les attentes des populations sont entre autres, la sécurisation des personnes et des biens, l'unité du pays, la création des projets de développement dans tous les secteurs. Alors que les leaders veulent se maintenir à tout prix au pouvoir et utilisent les ressources prioritairement dans ce sens. » (Entretien, Bamako). Un responsable d'ONG s'exprime en ces termes: « Je pense que la démocratie au Mali n'est pas

[26] Badie, Bertrand, « L'État importé: essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique », Paris: Fayard, 1992.

celle rêvée. Elle est caractérisée par une corruption à tous les niveaux, une gabegie financière, le non-respect de la séparation des pouvoirs, on voit l'exécutif qui en toute violation se retrouve sur le terrain du judiciaire. C'est une démocratie pour moi qui peine à prendre son envol » (Entretien, Bamako).

Cette mauvaise pratique de la démocratie semble devenir la source de frustration des populations maliennes et de désaffection des partis politiques. A ce titre, un chercheur interviewé souligne que: «La démocratie est une déception aujourd'hui. En 1992, on a opté pour le multipartisme intégral qui connait ses limites aujourd'hui. Nous avons plus de 200 partis, c'est dire qu'on a plus de 200 projets de société, toute chose qui n'est pas possible. Les populations maliennes préfèrent les militaires aux politiques au pouvoir de nos jours» (Entretien, Bamako). A Gao, un membre d'un groupe d'autodéfense, interrogé, affirme que « la solidarité entre les gens a disparu sous la démocratie et puis il y a beaucoup de difficultés avec la démocratie. Parce que les dirigeants font ce qu'ils veulent et les citoyens ne peuvent pas parler » (Entretien, Gao).

On voit donc se mêler à la fois des critiques de la démocratie dans son principe et des critiques sur la façon dont la démocratie est implémentée au Mali. La faible participation des citoyens au processus de décision et de contrôle de l'action publique sont dénoncées par plusieurs acteurs de la société civile. Cet état d'esprit rejaillit dans le discours d'une personnalité d'ONG à Gao : «Il ne faut pas seulement appliquer la démocratie quand ça te chante et quand ça ne chante pas, tu prends d'autres choses. Quand on parle de la démocratie, il faut de la transparence dans la gestion des affaires, le respect des droits, etc. Que chacun puisse dire ce qu'il pense. (…). Nous avons constaté que depuis IBK jusqu'à nos jours, on s'assoit à Bamako dans le luxe pour décider de nos sorts. Nous on n'est là, on souffre. Tout de suite si tu sors de 100 km de Gao, on t'enlève» (Entretien, Gao).

Ces critiques de la pratique démocratique au Mali sont partagés sein de la classe politique malienne. C'est ainsi que des figures emblématiques du mouvement démocratique ont rappelé lors d'une journée de réflexion organisée par le plus grand parti politique du pays (ADEMA-PASJ[27]) que l'aspiration du mouvement était de mettre fin au système de parti unique consacré

[27] L'Alliance pour la démocratie au Mali - Parti africain pour la solidarité et la justice (ADEMA-PASJ) trouve ses origines dans l'Association pour la démocratie au Mali (ADEMA), fondée en octobre 1990. Cette association rassemblait des intellectuels et des hommes politiques opposés au régime du Général Moussa Traoré. Le parti a réussi à remporter les premières élections présidentielles en 1992, ainsi que la majorité des sièges à l'Assemblée nationale. Les rivalités internes vont affaiblir le parti à partir des années 2000, notamment le départ du parti du professeur Mamadou Lamine Traoré pour la force politique le MIRIA, la démission du secrétaire général du Parti,

par la Constitution de 1974 et d'instaurer une démocratie multipartite. En plus, il s'agissait aussi d'instaurer l'Etat de droit, de rompre avec la mauvaise gouvernance pour une gestion transparente, vertueuse et inclusive.

Cependant, dans la pratique des 31 ans de démocratie, la gouvernance et l'Etat de droit n'ont pas connu des changements qualitatifs significatifs. Ce propos est étayé par un des panélistes, Adama Tiémoko Diarra: « la pratique démocratique pendant 31 ans, s'est très souvent caractérisée par la mal gouvernance avec son lot de corruption, d'injustice, d'inégalité économique, de conflits sociaux, d'irruption des religieux sur la scène politique. Aussi, ajoutera-t-il, la spéculation foncière et la fraude électorale sont perçues comme d'autres maux ayant gangrené la période démocratique » [28]. Un des fins observateurs de la politique malienne, le professeur Issa N'Diaye[29], formule la faillite de la démocratie malienne en ces termes: « On peut dire qu'on a réussi un peu à démocratiser la corruption et que c'était devenu donc un système, un système de gouvernement»[30].

Malgré les nombreuses critiques adressées à la pratique de la démocratie au Mali, certains acteurs estiment qu'elle a été profitable pour le développement économique du pays et la libéralisation de l'espace civique. Dans cet ordre d'idée, une des figures féminines du « mouvement démocratique »[31], Madame Sy Kadidiatou Sow, souligne l'apport qualitatif de la démocratie multipartite en termes de réformes politiques et institutionnelles qui se sont traduites par le rapprochement des services sociaux des populations (création des écoles et des structures de santé un peu partout à travers tout le pays, etc.), la libéralisation de l'espace politique et surtout un essor de la vie associative [32].

Ibrahim Boubacar Keita qui va créer le RPM ; la démission de Soumaila Cissé qui créé l'URD ; et enfin la démission de Soumeylou Boubèye Maïga qui va créer le parti ASMA-CFP.

[28] Oumar Diakité, « 31 ans d'exercice de la démocratie:le grand critique des acteurs du mouvement démocratique », *L'Essor*, 4 avril 2022, https://lessor.ml/posts/31-ans-dexercice-de-la-democratie-le-regard-critique-des-acteurs-du-mouvement-democratique-624a9c6475107.

[29] Le Professeur Issa N'Diaye est un universitaire, enseignant-chercheur, philosophe et analyste, ainsi qu'un syndicaliste et acteur politique. Il a également été ministre dans le premier gouvernement du président Alpha Oumar Konaré et dans le gouvernement d'Amadou Toumani Touré. Par ailleurs, il est un militant associatif et culturel.

[30] Issa N'Diaye, « "Démocratie et fractures sociales au Mali", avec Issa N'Diaye et Joseph Brunet-Jailly - YouTube », 2019, https://www.youtube.com/.

[31] Le mouvement démocratique est un rassemblement des associations et syndicats engagés dans la lutte pour l'avènement d'une démocratie multipartite dans les années 1980 à 1991. Ces organisations vont créer le 22 mars 1991, le Comité de coordination qui regroupait : le Comité national d'initiative démocratique (CNID), l'Association pour la démocratie au Mali (ADEMA), l'Association malienne des droits de l'homme (AMDH), l'Association pour la justice, la démocratie et le progrès (AJDP) et la Jeunesse libre et démocratique (JLD), l'Union nationale des travailleurs du Mali (UNTM), l'Association des élèves et étudiants du Mali (AEEM) et le Barreau.

[32] Oumar Diakité, op cit.

En effet, on a remarqué que la grande majorité des OSC observées dans le cadre de l'étude ont été créées durant la période de la troisième République (1992 à 2023). Le nombre d'OSC ne cesse de croître au Mali à telle enseigne que les autorités publiques peinent à produire des statistiques fiables (voir la figure ci-dessous). Ce phénomène s'explique par la libéralisation de la scène politique et la volonté des nouveaux démocrates de promouvoir la participation des populations à la vie publique (cadre juridique et institutionnelle favorable à la création des OSC). Quelques travaux décrivent et expliquent l'émergence d'une société civile à la suite de la conférence nationale [33].

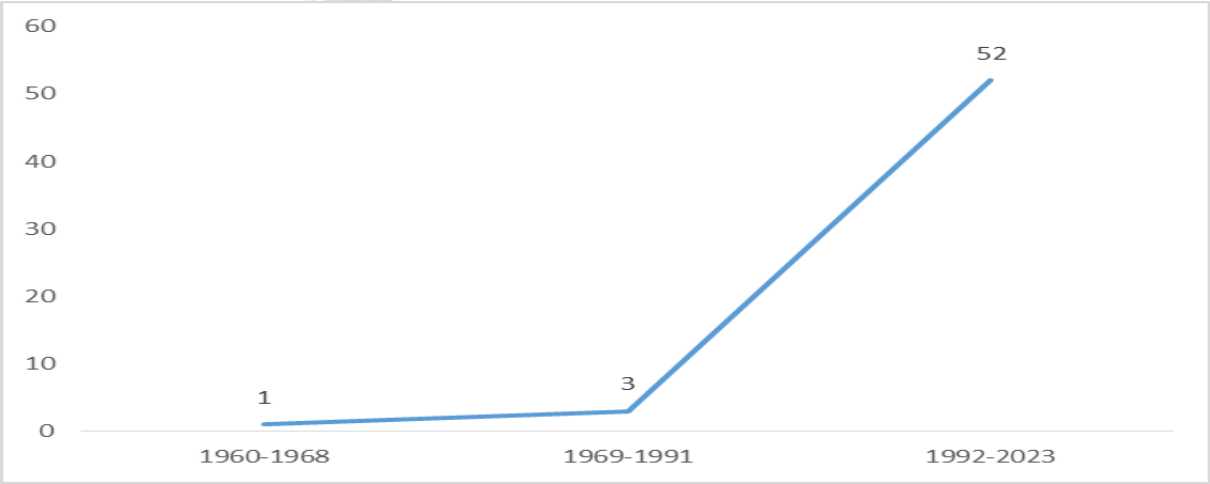

Source: Rapport « les organisations de la société civile au Mali : cartographie, visions et démarches », Étude soutenue par le SCAC, août 2023.

On remarque que les critiques de la démocratie des acteurs interrogés portent, d'une part, sur les valeurs et les principes de la démocratie qui sont parfois considérés comme des facteurs de perversion de la société malienne. D'autre part, ces critiques portent sur la manière dont la démocratie est pratiquée au Mali. Les acteurs expriment des inquiétudes quant à la transparence des processus électoraux, à l'inclusion et l'équité dans la participation politique, et à la responsabilité des institutions républicaines. Les défaillances observées dans la gouvernance, notamment la corruption et les interférences externes sont autant de préoccupations qui alimentent les débats sur l'efficacité de la démocratie malienne.

[33] Courtin, et al., « Les sociétés civiles au Sahel : cartographie raisonnée »; Bréhima Béridogo, « Informations de base sur le secteur de la société civile au Mali », *Rapport nal, version révisée*, 2008; Bakary Camara, « Les organisations de la société civile dans le processus démocratique au Mali », *Annales africaines: revue de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (UCAD)* 1 (2014): 215-41.

Ces préoccupations nous amènent à examiner attentivement le travail constant de la société civile qui vise à améliorer qualitativement et quantitativement la participation des citoyens y compris les minorités et les couches les plus vulnérables - à la fabrication continue du vivre ensemble. Le point suivant aborde justement le travail de fourmis des OSC observées.

B. Un engagement permanent des bâtisseurs de la démocratie

Les OSC enquêtées de l'espace civique[34] travaillent quotidiennement sur des thématiques dont la finalité est habituellement la formation à la citoyenneté, le renforcement des capacités des populations afin de leur permettre de contribuer de manière éclairée et constructive à la prise de décision collective et au progrès social.

Ces associations mobilisent les jeunes, les femmes et les populations locales pour promouvoir une participation accrue à la vie politique. Pour certaines OSC, telles que AJCAD[35], cela inclut parfois la création de branches dans toutes les régions du pays. Dans leur quête de démocratisation, les OSC étudiées consacrent non seulement une grande partie de leurs ressources et efforts à l'éducation citoyenne, mais mettent également un accent particulier sur la formation de leurs membres et des communautés locales. Ces formations visent souvent à aider les participants à mieux comprendre les enjeux démocratiques, notamment le fonctionnement des institutions politiques, économiques et sociales de leur pays.

Par exemple le Cercle de réflexion et d'information pour la consolidation de la démocratie à l'Horizon 2002 (CRI 2002) a joué un rôle crucial dans la décrispation du climat politique au début des années 2000. En pratique, avec l'appui de la Fondation Friedrich Ebert, elle a organisé en 2001 une table ronde qui a débouché à la signature d'un pacte de bonne conduite électorale par quarante-quatre (44) partis politiques et l'adoption d'une déclaration d'engagement à participer à la joute électorale de 2002. Cette association a largement contribué à l'apaisement de la scène politique au début des années 2000. Ces dernières années, le gros du travail de cette

[34] En référence à une étude sur les sociétés au Sahel, l'espace civil est entendu comme « (…) celui où évoluent les associations, réseaux militants et ONG qui visent la transformation sociale en travaillant sur la citoyenneté, les questions politiques (corruption, mandats politiques, prix, démocratie, égalité femmes/hommes, etc.) et l'accès aux droits. Leurs modes d'action sont moins consensuels que ceux des autres acteurs collectifs ; ils recourent aux techniques de plaidoyer, d'investigation et de judiciarisation, mais aussi plus facilement à des modes de contestations visibles dans l'espace public (pétitions, manifestes, manifestations, interpellations publiques, dénonciations, etc.)» (Courtin et al., 2023).

[35] L'Association des Jeunes pour la Citoyenneté Active et la Démocratie (AJCAD) est une organisation de jeunes. Elle travaille à la participation active à la formation citoyenne des jeunes. A cet effet, elle tente de mettre des jeunes en capacité d'acquérir une meilleure connaissance de leurs droits et devoirs afin de pouvoir participer de manière responsable à l'élaboration, l'exécution et le contrôle des politiques publiques. Elle intervient principalement sur des questions de: gouvernance, citoyenneté, justice et la participation à la vie économique.

organisation porte sur l'engagement communautaire. Elle stimule l'engagement actif dans la communauté locale, que ce soit par le bénévolat, la participation à des projets sociaux et la prise de conscience des enjeux locaux.

Des organisations comme WILDAF-Mali[36], APDF[37], DEME SO[38], FENACOF[39], travaillent avec les populations sur l'appropriation des droits (civils, politiques et sociaux), mais aussi des responsabilités citoyennes y compris l'inclusion et la participation citoyenne. Elles s'investissent dans la résolution pacifique des conflits et la compréhension interculturelle. Ces organisations sont fortement impliquées dans l'avancée de la prise en compte de la question genre au Mali.

En effet, la question genre occupe de plus en plus une place d'importance dans le débat public, en partie grâce au travail de longue durée des OSC de l'espace civique. Des réponses politiques sont enregistrées comme la Politique nationale de genre (PNG-Mali de 2011) et aussi un renforcement de la législation (la Loi n°2015-052/ du 18 décembre 2015). A titre d'exemple, WILDAF a participé à toutes les étapes du projet de réforme du code de la famille de 2011 en tant que membre de la Commission chargée de la relecture et de l'élaboration du projet de Loi du code de la famille. Rappelons que les organisations de défense des droits de la femme en générales ont largement critiqué ce code de la famille qui a fait l'objet d'un aller-retour devant l'Assemblée nationale. En effet, suite à une grande protestation des religieux après son adoption en 2009 par l'Assemblée, le président de la République, Amadou Toumani Touré (ATT) n'a eu d'autre choix que le renvoyé pour relecture devant l'Assemblée nationale en 2011 avant de le promulguer[40].

---

[36] Le WILDAF/Mali est un réseau d'associations et d'ONG dédiées à la promotion et à la protection des droits des femmes au Mali. Son objectif est de promouvoir et de renforcer les stratégies qui lient le droit au développement, en vue de favoriser l'émergence d'une culture d'exercice et de respect des droits des femmes dans le pays.

[37] L'Association pour le progrès et la défense des droits des femmes (APDF) est de favoriser le regroupement des femmes pour la défense de leurs droits et intérêts contre toutes les formes de violence et de discrimination. Elle œuvre pour la participation effective des femmes au processus de prise de décision et de développement. Elle a une représentation dans les huit régions du Mali.

[38] DEME-SO (« la maison de l'aide ») est une association fondée en 1991 à l'initiative de jeunes juristes maliens. Son principal objectif est la promotion et la protection des droits humains au Mali.

[39]La Fédération nationale des collectifs d'organisations féminines du Mali (FENACOF) est créée le 25/02/2009. Cette fédération vise à regrouper les potentialités des collectifs d'organisations féminines impliqués dans la société civile tout en jouant sur leurs secteurs d'activités.

[40] FIDH, « Le nouveau Code de la famille malien : droits fondamentaux bafoués, discriminations consacrées », Fédération internationale pour les droits humains, 8 décembre 2011, https://www.fidh.org/fr/regions/afrique/mali/Le-nouveau-Code-de-la-famille.

On observe que les organisations de défense des droits de la femme se heurtent à nombre de problèmes dans la défense des valeurs (le statut de l'époux dans la tradition et les pratiques culturelles). En plus, les femmes rencontrent encore d'abondants problèmes spécifiques comme la mutilation génitale, les mariages précoces des jeunes filles, les mésententes liées à la contraception, l'accès inégalitaire au travail, etc. Dans ce sens, une responsable interrogée affirme : «La Loi 052 n'est toujours pas bien comprise, d'abord parce que, comme ils le disent couramment - deux hommes, une femme - portant cela peut également être deux femmes, un homme, mais cela n'est pas couramment pratiqué. Les politiciens, même au sein du gouvernement, ne le respectent pas. Combien y a-t-il de femmes ministres ? C'est peu. Ainsi, l'application de cette loi reste encore timide.» (Entretien, Kayes).

En plus des OSC qui travaillent sur la citoyenneté et les droits humains, d'autres s'intéressent aux élections. En effet, depuis l'avènement de la démocratie pluraliste en 1992, des OSC ont commencé à investir le champ électoral en surveillant « *monitoring* » le processus électoral de bout en bout afin de formuler des recommandations utiles aux acteurs électoraux. En 1997 déjà, le syndicat des magistrats, l'Association malienne des droits de l'Homme (AMDH) et d'autres syndicats (UNTM) s'étaient mis ensemble pour créer un organe pour l'observation des élections dénommé le « Réseau d'Appui au processus électoral au Mali (Réseau APEM) ». D'autres organisations ont emboîté le pas. Il s'agit entre autres de la Coalition pour l'Observation Citoyenne des Élections au Mali (COCEM)[41], le Pool d'Observation Citoyenne du Mali (POCIM)[42], la Mission d'observation des élections au Mali (Modèle-Mali)[43], Caritas Mali, etc. Sous un autre registre, d'autres associations s'intéressent à la question électorale à l'instar de l'Association pour le relèvement du taux de participation aux élections au Mali (ARTPEM).

Le travail continu des consortiums d'OSC a significativement contribué à l'amélioration du cadre électoral au Mali. Certaines de leurs recommandations ont été prises en compte lors des Assises nationales de la refondation (ANR) et dans la loi électorale de 2022. A titre d'exemple, on peut citer la publication des résultats désagrégés (bureau de vote par bureau de vote), le mode de scrutin qui peut-être mixte désormais (proportionnelle et/ou majoritaire), la création

[41] La COCEM est constituée de: WILDAF-Mali, SOS Démocratie, la Jeune Chambre Internationale Mali (JCI-Mali), l'Association Malienne des Droits de l'Homme (AMDH), Réseau Plaidoyer Lobbying (RPL).

[42]Le POCIM est constitué de l'Observatoire pour les élections et la bonne gouvernance au Mali (Observatoire), le Groupe Pivot/ Droit et Citoyenneté de la Femme (GP/DCF), le Conseil National de la Jeunesse du Mali (CNJ), les Volontaires pour le Mali (VPM), Association des Jeunes pour la Citoyenneté Active et la Démocratie (AJCAD).

[43] Modèle-Mali est composé des organisations suivantes : l'Observatoire, la Fondation Tuwindi, l'Association des jeunes pour citoyenneté active (AJCAD), la Communauté des bloggeurs du Mali (Doniblog), Droits de l'homme au quotidien (DHQ).

d'un organe indépendant de gestion des élections, le vote électronique, le plafonnement et le contrôle des dépenses de campagne électorale, etc.

Ainsi, il devient évident qu'en plus des partis politiques, ces OSC demeurent les premiers interlocuteurs du Ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation (MATD) en matière d'élections. Elles contribuent activement et significativement à «l'intégrité des élections »[44]. En effet, elles se mobilisent pour la formation et la sensibilisation des électeurs au vote, mais aussi pour l'observation électorale [45].

La collaboration de ces OSC avec le MATD est traversée par des tensions politiques et des contestations. Parfois, ces organisations ne reçoivent pas à temps les autorisations nécessaires pour observer certaines phases du processus électoral telles que l'enrôlement des électeurs, en plus, la loi électorale de 2022 ne les autorise pas à observer la phase de centralisation des résultats au MATD.

Par ailleurs, leurs communiqués sont parfois contestés par des personnalités proches du pouvoir politique. Ainsi, lors des élections présidentielles de 2018, un communiqué de la MOE UE mettant en doute l'impartialité de la Cour constitutionnelle avait fait l'objet de plusieurs critiques du gouvernement IBK et de la Cour constitutionnelle[46]. En 2023, lorsque Modèle-Mali a «annoncé un taux de 28% de participation dans les 13% des bureaux de vote observés par les 3 075 observateurs déployés le jour du scrutin» [47], et surtout quand il a affirmé qu'il

[44] Il n'existe pas de définition universelle du terme « intégrité électorale ». Toutefois, pour définir la notion d' « élections menées avec intégrité », le rapport de la Commission mondiale sur les élections, la démocratie et la sécurité prend pour point de départ les significations les plus courantes. Selon elle, l'intégrité correspond à « l'incorruptibilité ou une adhésion stricte à un code de valeurs morales », suggérant que cela suppose, dans le cas d'élections, d'adhérer à des principes démocratiques. Par ailleurs, le terme peut également désigner, de manière générale, « l'état de ce qui est sain, qui n'a subi aucune altération ». Évoquer des élections menées avec intégrité reviendrait dès lors à faire référence à des élections menées « de façon compétente et professionnelle ». Enfin, toujours selon ce rapport, l'intégrité signifie aussi « l'état de ce qui est complet, qui a toutes ses parties », ce qui, associé aux élections, suggérerait que « la rigueur et les pratiques éthiques doivent être appliquées tout au long du cycle électoral, et pas uniquement le jour du scrutin ». En conséquence, les auteurs du rapport définissent une élection menée avec intégrité comme « toute élection reposant sur les principes démocratiques de suffrage universel et d'égalité politique tels qu'ils figurent dans les normes et accords internationaux, et menée de façon professionnelle, impartiale et transparente dans sa préparation et dans sa gestion, tout au long du cycle électoral ». Publié par International IDEA et la Fondation Kofi Annan (26 novembre 2012), 70 p.

[45] Abdoul Sogodogo, « Intégrité de l'élection présidentielle 2018 au Mali : La contribution de la Mission d'observation électorale de l'Union européenne », 2022, RASPOS édition, sect. n°35. pp. 295-316.

[46] Sogodogo.Op cit.

[47] maliweb.net, « Référendum du 18 juin : MODELE-Mali table sur 28% de taux de participation sur les 13% de bureaux observés | maliweb.net », 20 juin 2023, https://www.maliweb.net/societe/referendum-du-18-juin-modele-mali-table-sur-28-de-taux-de-participation-sur-les-13-de-bureaux-observes-3026455.html.

n'y a pas eu de vote Kidal ; il a été menacé de poursuite judiciaire par le Collectif pour la défense des militaires (CDM) dans un communiqué N°0028-2023/CDM du 20 juin 2023[48].

En plus des OSC œuvrant dans le domaine électoral, on trouve celles engagées dans la gouvernance, spécifiquement en tant qu'acteurs de la veille citoyenne. Parmi celles-ci figure le Collectif pour le Développement de la République (CDR), fondé par le chroniqueur Mohamed Youssouf Bathily, plus connu sous le nom de Ras Bath [49], figure marquante d'une forme nouvelle de contestation politique au Mali. Le CDR a investi les médias privés comme Radio Renouveau, ainsi que les réseaux sociaux, rassemblant plus d'un million de followers (sur Facebook et YouTube).

Principalement axé sur la promotion de la bonne gouvernance, ce mouvement a activement participé à divers combats politiques au cours de la dernière décennie. Ainsi, il a été au cœur de la lutte « *Antè A Bana:* touche pas à ma constitution» en 2017. La plateforme «*Antè A Bana* » était foncièrement opposée à la révision de la constitution initiée par IBK. L'argument officiel de la plateforme se fondait sur la constitution qui sous-tend qu'aucune révision constitutionnelle ne peut être envisagée tant qu'une partie du territoire national est sous occupation. Selon la coalition, les régions du nord du pays étaient effectivement sous la domination des groupes armés (sécessionnistes et/ terroristes). L'argument non avoué sur la place publique et qui mobilisait au sein de la classe politique était que la révision ouvrait la porte à la division du pays (fédéralisme ou régionalisme). Il se disait dans les « *grins*» [50] que IBK voulait réviser la Constitution pour être en phase avec l'accord issu du processus d'Alger de 2015, mais aussi la communauté internationale.

Après la suspension du référendum, Ras Bath a décidé de se distancer de la plateforme, qui, selon lui, risquait d'être instrumentalisée par certains acteurs politiques dans le dessein de

[48] Bamada.net, « Communiqué n°0028-2023/CDM de démenti, de dénonciation et de condamnation, suite aux propos contradictoires du président de l'ONG modèle-Mali, Dr Ibrahima Sangho », 2023, http://bamada.net/communique-n0028-2023-cdm-de-dementide-denonciation-et-de-condamnation-suite-aux-propos-contradictoires-du-president-de-long-modele-mali-dr-ibrahima-sangho.
[49] Aboubacar Dicko, « Mali : un phénomène nommé Ras Bath – Jeune Afrique », JeuneAfrique.com, 2017, https://www.jeuneafrique.com/467388/politique/mali-un-phenomene-nomme-ras-bath/.
[50] Tidiani Sidibé, « Mali: "grin" - Recherche Google », 2015; Julien Bondaz, « Le thé des hommes. Sociabilités masculines et culture de la rue au Mali », *Cahiers d'études africaines* 209-210, nº 1-2 (2013): 61-85, https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.17244.

conquérir le pouvoir politique [51]. Les divers groupes composant cette plateforme se sont alors dispersés, apportant leur appui à différents candidats lors des élections présidentielles de 2018.

Ainsi, à l'aune des élections présidentielles de 2018, le CDR a proposé aux candidats en lice un «Manifeste pour un Mali nouveau». Il s'agit d'amener les candidats à prendre des engagements politiques et le peuple veillera à la mise en œuvre. La philosophie soutenue par le mouvement Ras Bath est d'aller vers une participation effective des populations à la gouvernance et, par la même occasion, empêcher le prince du jour «*Massakè Tountourou*: Le Roi fou ou idiot»[52] de gouverner de manière autoritaire.

En effet, le CDR, à la suite d'une évaluation approfondie des projets de société des candidats, a choisi de soutenir la candidature de Soumaïla Cissé. Cette décision a été motivée par la vision et les propositions du candidat en matière de développement socio-économique et de gouvernance. Cette séparation a marqué une transition stratégique pour le CDR, le plaçant au cœur des enjeux politiques et des débats sur la direction que devrait prendre le pays.

Le porte-parole du CDR a dénoncé à plusieurs reprises la bureaucratie malienne et des faits de corruption. Certains dossiers lui ont valu des poursuites judiciaires et parfois des détentions prolongées. Ce mouvement de l'espace civique a su garder son indépendance vis-à-vis des bailleurs de tout bord qui l'ont parfois appuyé au gré des conjonctures. Le CDR, c'est montré attaché à l'ordre constitutionnel en refusant de s'allier au M5-RFP dont la contestation a conduit au coup d'Etat de 2020.

Des artistes engagés tels que Salif Keita[53], Mylmo[54] et Master Soumy[55] semblent hors de portée des filets des autorités politiques, mais aussi des bailleurs internationaux. Ils n'hésitent pas à porter la parole publique et a dressé des masses populaires pour des causes politiques. On se

---

[51] Aboubacar Dicko, « Mali : après sa victoire face à IBK, la plateforme « Antè A Bana » cherche sa voie – Jeune Afrique », JeuneAfrique.com, 2017, https://www.jeuneafrique.com/474005/politique/mali-apres-sa-victoire-face-a-ibk-la-plateforme-ante-a-bana-cherche-sa-voie/.

[52] *Massakè Tountourou | By Mali Manamanakan | Facebook*, 2012, https://fr-fr.facebook.com/Mali-Manamanakan-323712541462584/videos/massak%C3%A8-tountourou/474474159951494/; Le Républicain, « héâtre / « Tanyinibougou », la corruption dans tous ses états sur les planches », abamako.com, 2012, http://news.abamako.com/h/9659.html.

[53] Le musicien Salif Keita, à ne pas confondre avec le footballeur, est un personnage très populaire au Mali et engagé en politique. Il était candidat aux élections législatives de 2007.

[54] Mylmo, de son vrai nom Mahamadou Soumbounou, est un artiste rappeur et auteur compositeur malien. Ces chansons portent essentiellement sur les problèmes quotidiens tels que la pauvreté, la migration, etc. Il est engagé dans l'éducation civique : « Le rappeur doit porter la voix des sans voix, ne faisons pas l'amalgame entre le rap et la délinquance». voir : https://www.maliweb.net/musique/lartiste-mylmo-n-sahel-rappeur-porter-voix-voix-faisons-pas-lamalgame-rap-delinquance-667142.html

[55] Master Soumy, de son vrai nom Ismaïla Doucouré, est un rappeur très engagé. Il utilise ses chansons pour dénoncer les maux de la société, il affirme constamment : « Je ne me bats pas contre un homme, mais contre un système : la mauvaise gouvernance ». Voir : https://fr.wikipedia.org/wiki/Master_Soumy

souviendra des vives critiques à l'égard de la gouvernance de Mylmo, de l'engagement affirmé de Master Soumy au sein de la coalition « *Antè A bana* » et de son soutien au M5-RFP. L'intervention mémorable de Salif Keita, où il a audacieusement appelé IBK à démissionner, est restée gravée dans les mémoires[56].

Ce qui fais dire à leader politique et membre d'une des plus importantes OSC du Mali : « Tels des aigles, ces articles se hissent au-dessus de la mêlée tout en inspirant le peuple. Aucun corbeau ne semble suffisamment puissant pour les perturber. Ils restent inaudibles et insensibles aux critiques, tout en affichant néanmoins une intégrité envers les causes défendues dans leurs chansons ou prises de parole publiques. Leur intégrité et leur désintérêt politique semblent être les piliers de leur légitimité » (Entretien, Bamako).

Tout en reconnaissant le remarquable travail de renforcement de la société civile, il convient de souligner que les OSC servent aussi de plateformes de mobilisation et de participation politique, représentant souvent un électorat significatif. Leur capacité démontrée à mobiliser efficacement les électeurs en faveur des candidats lors des élections souligne l'importance de leur rôle dans le paysage politique. Récemment, certains acteurs influents de la société civile, précisément des leaders religieux, ont contribué à l'élection du Président IBK en donnant ouvertement des consignes de vote [57]. Ce qui illustre l'étroitesse de la frontière entre la sphère civile, religieuse et politique au Mali en raison de la difficile «résectorisation»[58] après la révolution démocratique de 1992[59]. À plusieurs égards, on peut admettre une instrumentalisation de certains OSC[60].

Dans la même veine, Ambroise Dakouo, rappelle l'ancrage historique du lien entre la société civile malienne et les partis politiques lorsqu'il affirme: «la vie partisane depuis 1991 ne s'est jamais séparée de ce que pourrait être la société civile: les premiers partis créés en sont l'héritage, et les ressortissants de la société civile occupent une place croissante dans la politique malienne. Beaucoup de ceux qui affirment appartenir à cette société civile sont en fait

[56] BBC News Afrique, « Les "vérités" de Salif Keita à IBK », *BBC News Afrique*, 2019, https://www.bbc.com/afrique/50303152; Salif Keita, « (8) Salif keïta: koro ibk - YouTube », YouTube, 2020, https://www.youtube.com/.
[57] Fatoumata Coulibaly et Naffet Keita, « Les consignes de vote et les comportements électoraux au Mali: à l'aune des résultats de l'élection présidentielle 2018 à Nioro du Sahel. », 2019.
[58] Sur cette notion, voir Michel Dobry, Sociologie des crises politiques, Paris, Presses de Sciences Po, 3e éd., 2009. L'idée dans le cas qui nous intéresse est qu'en période de crise, les acteurs (ici les militaires qui font un coup d'Etat) dépassent leurs fonctions habituelles avec le souhait qu'à son terme ils retournent à leurs occupations/fonctions antérieures à la crise.
[59] Thiriot, « Rôle de la société civile dans la transition et la consolidation démocratique en Afrique »; Keïta, « Démocratie minimale, démocratie incantatoire ».
[60] Roy, Alexis, « La société civile dans le débat politique au Mali », Cahiers d'études africaines 45.178 (2005): 573-584.

issus des partis politiques et des sphères de pouvoir, et appartiennent parfois de longue date à l'appareil d'État malien»[61].

Malgré les controverses, on retient dans ce point que sans être l'acteur principal (l'Etat) de la démocratisation, les OSC de l'espace civique se présente comme les pouvons et le cœur qui donnent du souffle à la démocratie au Mali. Leur proximité quotidienne et leur capacité à distiller des informations objectives à travers les populations sur la gouvernance et la vie de la nation en général en font les meilleurs instituteurs de la pleine inclusion et la participation citoyenne. Les connaissances et informations transférées au citoyen lui permettent d'avoir une meilleure compréhension des enjeux politiques que les seuls discours partisans de la majorité et de l'opposition politique ne permettent pas forcément.

A titre d'exemple, les rapports de *monitoring* des Organisations de défense des droits de l'homme (ODDH) et la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) ont permis aux populations maliennes d'être informées de l'état de l'Etat de droit et de la distribution de la justice (les atteintes aux libertés et droits fondamentaux). Bien que Koumaré dénonce une léthargie des ODDH ces dernières années. Pour des interrogées, cette léthargie s'explique par les difficultés d'accès au terrain pour les défenseurs des droits de l'homme, de même que par les menaces sérieuses qui pèsent parfois sur eux. Ils sont parfois pris pour cible par les groupes armés, mais aussi la faible collaboration avec les FAMA rendent le *monitoring* plus complexe dans la dynamique conflictuelle au Mali. Ce déficit de collaboration serait un handicap majeur pour la sécurisation sur le terrain des militants des droits de l'homme.

De même, les rapports des OSC de monitoring des élections telles que la COCEM et Modèle-Mali permettre aux parties prenantes y compris les électeurs d'accéder à une évaluation neutre du processus électoral et dépasser les seules prétentions des candidats en lice. Les recommandations réalistes issues de ces rapports sont en général prises en compte dans les réformes comme en témoigne la loi électorale de 2022.

Par ailleurs, ces artisans du vivre ensemble constituent un pont entre les acteurs politiques en permanente concurrence loyale et parfois déloyale pour l'exercice du pouvoir. Les conflits entre ces derniers sont souvent liés à la complexité des choix politiques divergents dans la prise de décision. Les OSC ont l'avantage de connaitre profondément les acteurs et les intérêts communs; elles peuvent ainsi contribuer considérablement à l'émergence de la voix du peuple

[61] Ambroise Dakouo, « Processus électoraux au Mali (2012) et positionnement des Organisations de la Société Civile », 2012, http://www.afrique-gouvernance.net/bdf_document-1012_fr.html.

dans la recherche de consensus entre représentants des groupes des sphères de décision. Dans cette perceptive, les autorités religieuses, traditionnelles et parfois des associations arrivent parfois à décrisper les crises politiques. Les familles fondatrices de Bamako, le Cherif de Nioro, l'iman Mahamoud Dicko, Cherif Ousmane Madane Haidara, etc., sont reconnues pour leurs interventions dans la régulation de crises politiques et sociales.

II. Les enjeux citoyens pour une démocratie inclusive et participation accrue

Dans l'espace civique malien, les critiques envers la pratique démocratique ne se traduisent pas par un plaidoyer en faveur de l'abandon du régime démocratique. Au contraire, elles façonnent un appel vibrant à l'évolution de la démocratie, voire à son développement. Cet appel corrobore la nécessité d'une gouvernance responsable et d'une participation citoyenne plus substantielle, active et éclairée. Cette vision émergente défend un développement démocratique durable, plaçant au cœur du processus la responsabilité gouvernementale et l'engagement citoyen, catalyseurs essentiels d'une société démocratique souveraine.

Cette deuxième partie présente la demande d'amélioration de la gouvernance en mettant l'accent sur la capacité de l'Etat à prendre des décisions responsables, efficaces, équitables, adaptables et participatives.

A. Vers une gouvernance éthique et responsabilité sociétale

Les populations attendent énormément de la gestion démocratique du pays. Dans la région de Gao, un jeune d'une ONG de solidarité souligne que « Pour moi les gens attendent la liberté d'expression. Nous sommes dans un pays démocratique, donc les gens veulent avoir la liberté de parler. Les autorités doivent laisser les gens dire ce qu'ils veulent » (Entretien, Gao). A Kayes, le respect des valeurs et principes, qui ont autrefois constitué la colonne vertébrale des empires et royaumes sur nos terres, est préconisé par des interlocutoires: « le respect de la parole donnée, le droit des aînés, le droit de l'enfant avant sa naissance (lui choisir une bonne mère), le *Sinankuya* et *Kanumaya*, l'intégrité, l'honnêteté, le patriotisme, etc. » (Entretien, Bamako).

Ces revendications populaires appellent à un renouvellement de la pratique démocratique. Elles soulignent la nécessité de réévaluer les processus et les institutions de démocratisation, tout en insistant sur l'importance de restaurer la confiance dans ces institutions, de promouvoir un

dialogue ouvert et de garantir que la démocratie réponde véritablement aux aspirations des citoyens, telles qu'elles sont appréhendées par Habermas[62].

En ce qui concerne la redevabilité des gouvernants, les acteurs interrogés en font une priorité pour l'effectivité de la démocratie au Mali. Ainsi, un acteur important de l'espace civique dépeint l'état de la redevabilité dans un entretien: « Il y a peu de redevabilité surtout au niveau local. En effet, nos textes officiels consacrent le principe de la reddition de comptes, comme le stipule le code des collectivités territoriales qui impose aux responsables de la gestion locale d'organiser des sessions publiques de reddition de comptes. Cependant, peu d'entre eux se conforment à cette exigence, et même lorsqu'ils le font, la participation citoyenne demeure souvent marginale. À l'échelle nationale, l'opacité persiste parmi les responsables chargés des affaires publiques. Ces derniers ne rendent pas suffisamment compte de leur gestion, soulevant ainsi des questions sur la manière d'instaurer une reddition de comptes plus transparente. Les citoyens, de leur côté, restent mal informés sur la gestion des fonds et les décisions prises, avec des conséquences potentielles sur leur vie. Globalement, la redevabilité des dirigeants demeure limitée, ne répondant pas pleinement aux besoins concrets. Ainsi, il est évident que des efforts substantiels doivent être déployés pour remédier à ces lacunes» (Entretien, Bamako).

Toujours sur la critique de la redevabilité des gouvernants, une leader de la société civile s'indigne : « Actuellement les gouvernants ne sont pas redevables, ils ne font pas de retour aux populations, celles-ci ne savent pas grand-chose en dehors de ce qui se passe sur les réseaux sociaux » (Entretien, Bamako). Dans la même veine, une femme politique fait le constat suivant: « Je pense qu'il n'y a pas de redevabilité des gouvernants. Parce que dès le départ, ils ont été élus à cause de ce qu'ils ont donné (argents ou autres biens). Donc quelqu'un qui t'a payé pour être élu, il ne se sentira jamais redevable, parce que pour lui c'est son argent qui l'a élu et non la conviction ou l'engagement des maliens » (Entretien, Bamako).

On constate que l'achat des consciences, notamment la monétarisation des votes, a délégitimé les autorités élues lors des processus électoraux depuis 1997. Les postes de représentants du peuple (président de la République, députés, conseillers communaux, etc.) sont marchandés sur le marché des « élections » sans aucune considération morale. Cette pratique a terni l'image des hommes politiques, les qualifiant de «*moko lan kolo* (mauvaises personnes en Bambara)» aux yeux des citoyens ordinaires. Par conséquent, les autorités politiques peinent à rassembler les

[62] Jürgen Habermas, "The Crisis of the European Union: A Response (Polity, 2012); Jürgen Habermas", *Droit et démocratie* (Paris, Gallimard, 1997).

populations maliennes autour d'un projet de vivre ensemble renouvelé, en raison des dynamiques conflictuelles soutenues (insurrection armée, crise politique et institutionnelle, corruption systémique, etc.).

De nombreuses études sur la redevabilité, comme celles du «*Transparency International*» ou encore le travail de Robert D. Putnam «*Making Democracy Work*»[63] montrent que le manque de redevabilité et de transparence favorise la corruption au sein des gouvernements et accentue la crise de confiance entre les gouvernants et les gouvernés.

Dans le même registre, les travaux du professeur Issa N'Diaye « Silence, on démocratise! Démocratie et fractures sociales au Mali, Tome1 ; Le festival des brigands - Démocratie et fractures sociales au Mali, Tome 2 » sont des témoignages de la pratique démocratique. Il affirme, en résumé, que : « Le bilan catastrophique des équipes qui se sont succédé au pouvoir depuis 1992 est tel que d'aucuns en viennent rétrospectivement à considérer la dictature militaire qui avait géré le pays à partir de 1968 comme un moindre mal. Depuis cette période, d'Alpha Oumar Konaré à ATT, le pays s'est enfoncé dans la médiocratie, la gabegie et la corruption, ouvrant la porte aux militaires du capitaine Sanogo et à l'irruption de la mouvance djihadiste dans le nord du pays et à l'opération Serval. Ces enchaînements ont eu pour conséquence de favoriser la montée en puissance de la société religieuse salafiste »[64].

Les multiples témoignages des enquêtes de terrain et de la littérature révèlent une réalité préoccupante quant à la difficulté des populations à exiger des gouvernants qu'ils rendent compte de leurs actions, de leurs décisions, et de l'utilisation des ressources qui leur ont été légalement confiées. Cette complexité s'explique non seulement par un manque de volonté apparent de la part des dirigeants à rendre compte de leur gouvernance, mais aussi à priori par un désintérêt des citoyens pour le contrôle de l'action publique.

À ce sujet, les entretiens avec les OSC révèlent qu'en réalité, ce n'est pas un manque d'intérêt des populations, mais plutôt une ignorance des règles du jeu de la gouvernance démocratique et un sentiment d'impuissance face aux gouvernants qui détiennent tous les pouvoirs et agissent par contrainte.

Ce constat met en lumière, d'une part, la face cachée du polycentrisme institutionnel vidé de sa substance et, d'autre part, un cercle vicieux où le défaut de reddition de comptes des

[63] Robert D. Putnam, Raffaella Y. Nanetti, et Robert Leonardi, « Making Democracy Work : Civic Traditions in Modern Italy », 1994, 1-280.
[64] Issa N'Diaye, « Mali: silence, on démocratise! », *Recherches Internationales* 97, nº 1 (2013): 89-110.

gouvernants. Cette mainmise sur les instances de décisions et en excluant subtilement la grande majorité de la population a entraîné un désintérêt croissant des citoyens « *sey tan gné* : on n'a pas la puissance/pouvoir) » pour la surveillance et la participation active dans le processus démocratique. Ce désengagement citoyen « *An bâ tô Allamah* : on s'en remet à Allah) » contribue à perpétuer l'opacité et le manque de transparence dans la gestion des affaires publiques, créant ainsi un écart colossal entre les attentes des populations et la réalité de la gouvernance.

Le besoin d'État exprimé par les populations n'est nullement la préoccupation de l'élite politique obsédée par son maintien au pouvoir ou sa conquête de pouvoir (Entretien, Gao). À ce propos, certaines questions sont ressorties de nos échanges avec des OSC : comment peut-on expliquer la démilitarisation des régions du nord du pays qui constitue quasiment les 2/3 du territoire national[65]. Comment peut-on expliquer l'abandon de ces territoires aux mains des narcotrafiquants, des esclavagistes et des preneurs d'otages? Il y a là des soupçons de complicité volontaire ou involontaire dont le but n'est nullement de servir l'intérêt national [66].

Par ailleurs, les revendications de participation inclusive des populations à la gouvernance remontées par les OSC montrent l'importance de la « force de veille » citoyenne pour l'amélioration de la gouvernance. Cette force est en théorie incarnée par la société civile qui a été de tous les combats politiques au Mali de l'indépendance jusqu'à l'assaut du M5-RFP. Et justement sa forte implication dans les luttes politiques l'a rendu parfois partisan à plusieurs égards. En effet, elle a été associée à la gestion des affaires publiques depuis les premières heures de la chute du régime de Moussa Traoré à travers le Comité de transition pour le salut du peuple[67].

D'abord, les nouvelles institutions mises en place par le régime démocratique vont impliquer les organisations de la société dans la gestion des affaires publiques. Ainsi, les faitières de la société civile vont se retrouver au sein du Conseil économique et social[68]. De même, la

---

[65] Cf. les accords de Tamanrasset et le Pacte national de 1992.

[66] Hans J. Morgenthau, « The Primacy of the National Interest », *The American Scholar* 18, nº 2 (1949), http://www.jstor.org/stable/41205156. Accessed 14 Dec. 2023.; Strobe Talbott, « Democracy and the National Interest », *Foreign Affairs* 75 (1996): 47.

[67] Cf. Acte fondamental N°1/CTSP , JO du 30 avril 1991. Le CTSP était majoritairement composé des représentants des OSC engagées dans lutte pour la démocratie multipartite (13/23) contre 10 représentants des forces armés et de sécurités.

[68] Article 110 de la Constitution de 1992, stipule : « Sont membres du Conseil économique, social et culturel :

- les représentants des syndicats, des associations, des groupements socioprofessionnels élus par leurs associations ou groupements d'origine ;

Commission électorale nationale indépendante (CENI) créée en 1997 (Loi électorale n° 97 – 008/ AN – RM du 14 janvier 1997) à la demande de l'opposition politique pour organiser entièrement les élections à l'abri du pouvoir exécutif ; une utopie séduisante dans le contexte politique malien. En outre, on retrouve les OSC fortement représentées au sein de la CENI au fil des années. Par exemple dans la dernière CENI, sur les 15 membres on retrouve 5 OSC dont: 1 membre désigné par les confessions religieuses (musulmane et chrétienne), 1 du Conseil de l'ordre des Avocats, 1 membre du Syndicat autonome de la Magistrature, 1 des Associations de Défense des Droits de l'Homme, 1 de la Coordination des Associations et O.N.G. féminines (CAFO)[69].

Ensuite, de nombreuses organisations, initialement apolitiques et apartisanes conformément à leurs textes fondateurs, sont devenues partisanes en raison des interactions d'intérêts entre les élites politico-religieuses qui dirigent à la fois les partis politiques et les grandes OSC. Cette situation se traduit par des consignes de vote données lors des élections ou par un silence complice face à la démolition du rêve démocratique nourri par les luttes des années 1990. Ces pratiques ont généré un profond désarroi au sein du peuple malien, à tel point que ces organisations sont souvent confondues avec les partis politiques et qualifiées de simples prolongements de ceux-ci, ou d'instruments de légitimation du pouvoir en place. De ce fait, certaines OSC ont perdu toute crédibilité auprès des populations conscientes.

Enfin, de nombreuses OSC sont restés fortement dépendantes des financements des bailleurs nationaux et internationaux. La majorité (60%) des OSC enquêtées affirment avoir bénéficié de financements de bailleurs au cours des dix dernières années. Celles qui ont indiqué la provenance de leurs financements citent en premier lieu l'État malien et ses démembrements et des institutions étrangères dont les ambassades occidentales et les organismes de l'ONU (PNUD, UNICEF, PAM, etc.)[70].

- les représentants des collectivités désignés par leurs pairs ;

- les représentants des Maliens établis à l'extérieur.

Sont membres associés, les cadres supérieurs de l'État dans le domaine économique, social et culturel.

[69] La Coordination des Associations et ONG Féminines du Mali (CAFO) s'est constituée en ONG en mars 1992. Elle regrouperait plus de 2222 associations féminines maliennes et des bureaux décentralisés dans les autres régions du Mali.

[70] Toutes les OSC enquêtés n'ont pas indiqué la provenance de leurs financement. Leur réserve s'expliquerait par les tensions entre le gouvernement et les pays occidentaux qui soutiennent généralement les OSC depuis les 1970 René Otayek, « Vu d'afrique. Société civile et démocratie. De l'utilité du regard décentré », *Revue internationale de politique comparée* 9, nº 2 (2002): 193-212, https://doi.org/092.0193; René Otayek, *La problématique" africaine" de la société civile. Le politique en Afrique, Paris, , 2009, p. .*, Karthala (Paris, 2009).

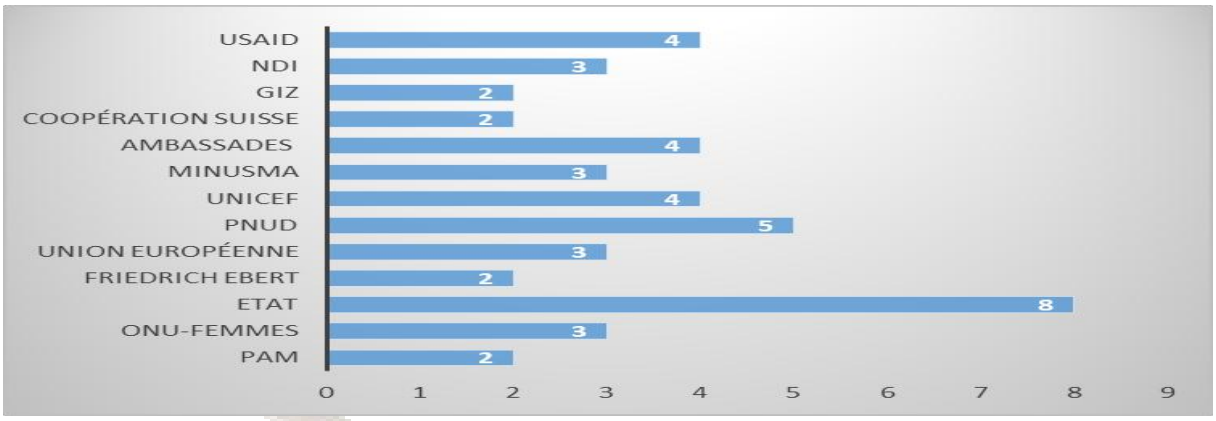

Source : Rapport « les organisations de la société civile au Mali : cartographie, visions et démarches », Étude soutenue par le SCAC, août 2023.

Les montants des financements dont bénéficient les OSC au Mali présentent une disparité considérable, s'échelonnant de quatre-cent mille francs CFA (400 000 FCFA) à trois cents millions de francs CFA (300 000 000 FCFA) par an. Cette fourchette large reflète la diversité des OSC en termes de taille, de portée et de capacité à mobiliser des ressources. Cependant, même les montants les plus élevés semblent insuffisants pour avoir un impact substantiel sur le processus de démocratisation du pays.

Cette insuffisance financière est particulièrement frappante lorsqu'on considère l'ampleur de la tâche que ces organisations se sont assignée. Le travail quotidien de démocratisation mené par les OSC s'articule principalement autour de trois axes fondamentaux : l'éducation civique, la formation des citoyens, et l'organisation des populations. L'éducation civique, par exemple, implique la conception et la mise en œuvre de programmes de sensibilisation à grande échelle, la production de matériels pédagogiques adaptés aux différents contextes socio-culturels du Mali, et le déploiement d'équipes sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones rurales reculées. La formation des citoyens, quant à elle, requiert l'organisation de sessions régulières, l'engagement d'experts et de formateurs qualifiés, ainsi que la mise à disposition d'infrastructures adéquates. Enfin, l'organisation des populations en structures participatives demande un accompagnement continu et des ressources logistiques conséquentes.

La situation actuelle du Mali, caractérisée par des troubles internes et un repositionnement géopolitique vis-à-vis du monde occidental, complique davantage la mobilisation de fonds par les OSC. Traditionnellement, une part importante du financement de ces organisations provenait de bailleurs de fonds occidentaux, que ce soit des agences gouvernementales de développement (AFD, SCAC, USAIDA, etc.), des fondations privées ou des ONG

internationales. Le refroidissement des relations diplomatiques entre le Mali et certains pays occidentaux, ainsi que les préoccupations sécuritaires dans la région, ont conduit à une réduction significative de ces flux financiers.

Cette nouvelle donne géopolitique oblige les OSC à repenser leurs stratégies de financement. Certaines explorent des pistes alternatives telles que le financement participatif, les partenariats avec le secteur privé local, ou encore la diversification de leurs sources de financement internationales en se tournant vers des bailleurs émergents. Cependant, ces approches sont encore à leurs balbutiements et ne permettent pas, pour l'instant, de combler le déficit de ressources.

L'insuffisance des moyens financiers a des conséquences directes sur la capacité des OSC à mener à bien leur mission démocratique. Elle limite la portée et l'échelle de leurs interventions, réduit leur capacité à maintenir une présence continue sur le terrain, et affecte la qualité et la durabilité de leurs programmes. De plus, cette précarité financière peut compromettre l'indépendance des OSC, les rendant plus vulnérables aux pressions politiques ou aux agendas des bailleurs de fonds nationaux et internationaux.

B. La participation éclairée : le nouveau défi pour une démocratie engagée

Selon les acteurs interrogés, la pratique démocratique malienne de 1992 à 2020 est caractérisée par un besoin accru de participation citoyenne eu égards des faibles taux de participations électorales (le taux de participation aux élections n'a jamais atteint 50%)[71], le déficit de renouvellement de la classe politique -la plupart des partis politiques créés en 1992 ont toujours le même président à leur tête- et la marginalisation de la majeure partie de la population, notamment les jeunes et les femmes des sphères de décisions. Cette réalité est décrite sous différents angles par les OSC de l'espace civique.

Une enseignante, membre influente d'un regroupement d'associations, estime que : « Aujourd'hui nous voyons que difficilement la population a des moyens pour contraindre les gouvernants à rendre des comptes. Je dirais que c'est pourtant la population qui a la clé de voûte pour pouvoir contraindre les gouvernants à faire ce qu'elle veut. Et cela passe nécessairement par le choix judicieux et rationnel des hommes de valeur lors des consultations électorales locales. Parce qu'il faut s'impliquer beaucoup pour pouvoir demander beaucoup. Quand vous

[71] Mohamed Traoré et Sékou Cherif Diaby, «Les élections au Mali: pourquoi le taux de participation est toujours si bas», Friedrich Ebert Stiftung, 2011, p.11.

ne vous investissez pas, vous ne vous mêlez pas, vous ne cherchez pas à connaître l'évolution de votre communauté, difficilement vous pouvez demander des comptes rendus à un chef. Donc, c'est lors des consultations locales qu'on doit sentir la ferveur de l'engouement des populations pour avoir des hommes et femmes de valeurs dans nos mairies, conseils de cercles et régionaux qui travaillent nuit et jour pour l'amélioration des conditions de vie. Même quand les populations élisent les bonnes personnes, cela ne suffit pas, il faudrait les suivre à la tâche chaque semaine, chaque mois, il faudrait avoir des groupes de veille dans les quartiers, dans les communes pour pouvoir faire pression sur les gouvernants. Sinon un gouvernant partout dans ce monde-là peut errer ou dévier. C'est la force de veille, de suivi de la population qui saura circonscrire leurs velléités, leurs ambitions négatives loin des visions de la population » (Entretien, Bamako).

La sous-représentation des jeunes et des femmes dans les sphères décisionnelles pose un problème de participation qui contraste avec la réalité démographique du Mali. Les jeunes (moins de 35 ans) représentent plus de 79 % de la population, et les femmes constituent 49,7%, selon le recensement de 2022, avec un âge moyen de la population de 21,4 ans [72]. Ces statistiques révèlent clairement la jeunesse et la diversité de la population malienne.

Malgré cette démographie importante, les jeunes et les femmes participent encore faiblement à l'animation des institutions politiques. Ce manque de dynamisme au sein de la classe politique s'explique par le manque de limitation de mandat à la tête de la plupart des partis politiques, des syndicats et des associations, mais aussi la gestion patrimoniale de ces institutions qui les éloignent de tout esprit de gouvernance démocratique [73].

Tout de même, quand les jeunes et les femmes participent au jeu politique, ils sont instrumentalisés par les gouvernants du jour ou par l'opposition politique. Pour ces raisons, certains enquêtés pensent qu'ils n'arrivent pas à influencer suffisamment l'action publique. Sur ce point, à Ségou, une femme engagée dans le monde des OSC dévoile que : « Les jeunes et les femmes sont en consortium pour porter leur voix. Mais, les programmes et projets qu'ils soumettent aux décideurs ne sont pas pris en compte. Par exemple, la Loi-052, qui fixe un quota minimum de 30% des postes électifs et nominatifs à réserver aux femmes, n'est jamais

[72] Oumou Diallo, « Résultats du RGPH5 – RGPH5 | Cinquième Recencement général de la population et de l'habitat », 2023, https://rgph5.instat-mali.com/site/2023/08/10/resultats-du-rgph5/.
[73] Mohamed actualisé par Dr Abdoul Sogodogo « Défis et enjeux des partis politiques au Mali », 2021, https://library.fes.de/pdf-files/bueros/mali/18361.pdf.

appliquée à la lettre. Nous bénéficions d'une certaine considération de la part des gouvernants, mais celle-ci n'est pas suffisante » (Entretien, Ségou).

Dans le même ordre d'idée, un chercheur et homme politique fait ce constat : « On remarque que les jeunes et les femmes en raison de leur importance numérique sont mobilisés par les partis politiques et les candidats pour se faire élire, mais ces derniers n'entendent pas exercer le pouvoir avec eux. Par exemple, les jeunes étaient au-devant lors des manifestations du M5-RFP, c'est bien eux qui ont paralysé la ville de Bamako et empêché IBK de gouverner, mais après le coup d'État, combien de jeunes sont membre du gouvernement et du CNT? Combien de jeunes sont nommés par décret à des postes de responsabilités ? Les jeunes du M5 sont au mieux nommés aux postes de chargé de mission pour servir les leaders politiques » (Entretien, Bamako).

Il est étonnant de constater que ces groupes démographiques dynamiques ne sont pas fortement représentés dans les institutions gouvernementales telles que l'Assemblée nationale, les conseils de cercle, et d'autres sphères de décision. Cette situation soulève des questions sérieuses sur les barrières ou les obstacles qui entravent leur pleine participation dans ces instances. En général, les acteurs politiques expliquent cette situation par le paradigme gérontocratique[74]. Il apparait dès lors que le processus démocratique malien demande un engagement continu en faveur de l'égalité des genres et la promotion de l'inclusion des jeunes dans les instances décisionnelles.

La participation du citoyen est parfois entravée indirectement par la pression économique exercée sur les médias par les acteurs politiques. Cet état de fait a été observé au sein de la presse écrite dont la survie de certains organes est liée aux contrats qu'ils ont avec le gouvernement, notamment les ministères et les entreprises publiques. C'est ce qu'un syndicaliste de Kayes nous explique: « même nos journalistes ne raisonnent plus, ils parlent avec la direction du vent. Quand tu écoutes parfois nos journalistes, tu te poses la question: c'est des journalistes ou des activistes? Eux aussi agissent comme des « *vidéomans* » alors qu'un journaliste, ce n'est pas ça, mais, tellement qu'ils ont peur, mais physiquement, tu n'es pas menacé. Certains ont peur parce qu'économiquement ils dépendent des autorités: voilà pourquoi ils ont peur. Vous savez, les journaux au Mali ! Nous n'avons pas la culture de la lecture, donc les promoteurs des journaux, des médias vivent des contrats publics des ministères

[74] La gérontocratie renvoie ici à la domination des aînés sociaux qui détiennent les ressources et par conséquent le pouvoir politique et économique qui leurs permettent d'exercer une domination sur les cadets sociaux.

et autres organes, donc ils vivent de ça! Maintenant, un journal qui est critique envers le régime actuel risque de perdre son contrat, vous voyez ? » (Entretien, Bamako).

Sur ce point, un activiste du web soutient que les médias devraient constituer le premier vecteur d'éducation politique des populations pour renforcer leur participation, mais « ces médias nous disent qu'il pleut, pendant que les autorités nous pissent dessus » (Entretien, Gao). Il ajoute que c'est pourquoi les populations sont entrain de bouder ces médias de mensonge pour les réseaux sociaux.

Les témoignages des acteurs de la démocratisation au Mali mettent en lumière une problématique complexe qui sous-tend l'instabilité politique post-démocratique du pays notamment les coups d'Etat de 2012, 2020 et 2021. Cette instabilité s'explique en grande partie par deux facteurs interconnectés : la faible inclusion de certaines catégories sociales (jeunes et femmes) et la faible pénétration de la culture démocratique au sein des populations.

Dans le contexte malien, l'exclusion des jeunes, des femmes et des populations rurales des zones enclavées et démunies des sphères de décision a conduit à un déficit de représentativité. Ce phénomène illustre ce que Norris qualifie de « déficit démocratique »[75], créant un fossé entre les attentes des citoyens et la réalité de la pratique démocratique. Cette sous-représentation chronique a non seulement affaibli la légitimité des institutions démocratiques, mais a également alimenté un sentiment d'aliénation politique parmi ces groupes marginalisés.

La faible pénétration de la culture démocratique peut être interprétée à la lumière de la théorie de la démocratie participative, élaborée par Pateman[76] et Barber[77]. Cette théorie met l'accent sur l'importance de l'engagement citoyen au-delà du simple acte de voter. Dans le cas du Mali, l'insuffisance d'opportunités pour une participation citoyenne significative a entravé le développement d'une véritable culture démocratique. Ce phénomène est étroitement lié au concept de capital social de Putnam[78], qui suggère que le manque d'engagement civique et de confiance sociale peut sérieusement affaiblir les fondements des institutions démocratiques. L'absence d'un capital social robuste au Mali a limité la capacité de la société à développer des réseaux de confiance et de coopération nécessaires à une démocratie vibrante.

[75] Norris Pippa, «Democratic deficit: Critical citizens revisited. Cambridge University Press», 2011.
[76] Pateman Carole, «Participation and democratic theory», Cambridge University Press, 1975.
[77] Barber Benjamin R., «Strong democracy: Participatory politics for a new age», Univ of California Press, 2003.
[78] Putnam Robert D., «Bowling alone: The collapse and revival of American community», Simon and schuster, 2000.

La démocratisation en cours depuis 1992 se heurte à des défis et des résistances qu'elle peine à surmonter. Ces difficultés peuvent être analysées à travers le prisme de la théorie de la circulation des élites de Pareto[79]. L'absence de renouvellement de la classe politique, caractérisée par la persistance des mêmes leaders à la tête des partis politiques, illustre une forme de résistance au changement démocratique. Cette stagnation politique peut être interprétée comme un symptôme du néo-patrimonialisme, concept développé par Médard[80], où les relations personnelles et les réseaux clientélistes priment sur les institutions formelles. Dans ce contexte, l'incapacité à construire un consensus politique reflète la persistance de pratiques politiques personnalisées au détriment d'un véritable dialogue démocratique.

La faible inclusivité a eu des répercussions profondes sur la légitimité des gouvernements démocratiques sous la IIIe République. Cette situation illustre la crise de la représentation politique décrite par Manin[81], où le lien entre les élus et les citoyens s'est progressivement effrité. Les gouvernements d'ATT et d'IBK n'ont pas réussi à obtenir un consensus de la classe politique lors des grandes périodes de désaccords, ce qui a finalement conduit à leur chute. Cette incapacité à forger un consensus reflète non seulement un manque de légitimité, mais aussi une défaillance dans la pratique de la démocratie délibérative, concept développé par Habermas[82].

La théorie de la démocratie délibérative souligne l'importance du dialogue et de la délibération dans l'espace public pour renforcer la légitimité démocratique. L'absence de consensus politique lors des périodes de crise au Mali met en évidence le besoin d'un espace civique plus solide, caractérisé par « l'agir collectif » tel que conceptualisé par Habermas. Cet espace civique devrait permettre aux différents acteurs de la société d'engager un dialogue constructif et de participer activement à la vie démocratique du pays. Cependant, la faiblesse de cet espace au Mali a limité les possibilités de résolution pacifique des conflits politiques et sociaux.

Cette situation peut également être analysée à travers la théorie de la mobilisation des ressources, développée par McCarthy et Zald[83]. Cette théorie suggère que la capacité des groupes marginalisés à s'organiser et à mobiliser des ressources est cruciale pour leur

---

[79] Pareto, Vilfredo, «The Mind and Society: Theory of Derivations. Vol. 3. Harcourt, Brace, 1935.
[80] Médard, Jean-François, «L'État néo-patrimonial." États d'Afrique noire, formations, mécanismes et crises», Paris, Karthala (1993): 323-353.
[81] Manin, Bernard, «The principles of representative government. Cambridge University Press, 1997.
[82] Habermas, Jurgen, «The structural transformation of the public sphere: An inquiry into a category of bourgeois society», MIT press, 1991.
[83] McCarthy, John D., and Mayer N. Zald. "Resource mobilization and social movements: A partial theory." American journal of sociology 82.6 (1977): 1212-1241.

participation effective au processus démocratique. Dans le contexte malien, la faible inclusion des jeunes, des femmes et des populations rurales peut être en partie attribuée à leur difficulté à mobiliser les ressources nécessaires (financières, organisationnelles, médiatiques) pour faire entendre leur voix dans l'arène politique.

De plus, la persistance de ces problèmes d'inclusion et de participation reflète une forme de « *path dependence* »[84] ou dépendance au sentier, concept développé en science politique par des auteurs comme Pierson. Il montre que les choix politiques initiaux et les structures institutionnelles mises en place au début de la transition démocratique ont créé des dynamiques qui se sont auto-renforcées au fil du temps, rendant difficile tout changement substantiel dans la pratique démocratique.

La crise de légitimité qui en résulte peut être comprise à travers le concept de « démocratie de basse intensité »[85]. Cette notion décrit une situation où les institutions démocratiques formelles existent, mais où la participation citoyenne effective et l'influence réelle des citoyens sur les décisions politiques restent limitées. Dans le cas du Mali, cette « démocratie de basse intensité » se manifeste par l'incapacité des gouvernements successifs à obtenir un large consensus politique et social, notamment lors des périodes de crise.

En outre, le concept de « politique du ventre»[86] développé par Bayart nous éclaire sur les dynamiques politiques au Mali. En fait, pour les enquêtés, l'accès au pouvoir est principalement vu comme un moyen d'accéder aux ressources économiques, plutôt que comme une opportunité de servir l'intérêt général. Cette logique peut expliquer en partie la réticence de certains acteurs politiques à promouvoir une véritable inclusion et participation démocratique, qui pourrait menacer leur accès privilégié aux ressources de l'État.

Enfin, la théorie du « dilemme de la sécurité interne »[87], bien que initialement développée dans le contexte des conflits ethniques, permet de comprendre les dynamiques politiques récentes au Mali. Dans ce cadre, l'insécurité perçue par certains groupes (politiques, ethniques ou sociaux) peut les pousser à chercher à consolider leur pouvoir, ce qui peut être perçu comme une menace par d'autres groupes, créant ainsi un cycle d'instabilité politique.

---

[84] Pierson, Paul. "Increasing returns, path dependence, and the study of politics." American political science review 94.2 (2000): 251-267.
[85] de Sousa Santos, Boaventura. "Pourquoi Cuba est-elle devenue un problème difficile pour la gauche?." Mouvements 60.4 (2009): 99-112.
[86] Bayart, Jean-François. L'Etat en Afrique: la politique du ventre. Fayard, 1989.
[87] Posen, Barry R. "The security dilemma and ethnic conflict." Survival 35.1 (1993): 27-47.

Conclusion

Notre premier constat est que la grande majorité des OSC observées dépendent largement des financements des bailleurs. Leur dépendance financière des bailleurs n'entrave pas toujours leur mission de démocratisation. On a remarqué que les bailleurs sont plutôt des soutiens à leur action, mais ne prescrivent pas la philosophie des organisations observées.

Avec le soutien des bailleurs, les organisations de l'espace civique observées font un travail significatif de sensibilisation, d'éducation et de formation à la citoyenneté. Elles organisent les populations pour contrôler l'action publique. Elles encouragent la participation électorale, l'émancipation de la femme, la bonne gouvernance, etc. Elles plaident pour la participation inclusive des populations dans les espaces accessibles au plan national (parlement, gouvernement, administration autonome et indépendante, etc.) et international (parlement européen, ONU, etc.).

D'ailleurs, certains leaders de la société civile n'hésitent pas à tourner le dos à un bailleur qui tente de pervertir totalement leur action même si cela coute un séjour en prison. Cela est illustré par l'affaire Ben le Cerveau, membre du CNT et leader du mouvement Yerewolo. Ce mouvement était réputé très proche du pouvoir de transition jusqu'à ce que la question de la prolongation des élections sépare leur chemin. Un autre exemple est celui du leader du Collectif pour la défense de la République (CDR), Ras Bath, qui était un soutien reconnu par le gouvernement IBK dans la lutte contre la corruption jusqu'à ce qu'il s'attaque au cœur du système (l'institutionnalisation de la mauvaise gouvernance) ; il fut arrêté à plusieurs reprises.

Le deuxième constat concerne la complicité entre les OSC et les partis politiques. Les partis politiques mobilisent souvent leur électorat à travers des OSC. Celles qui se prêtent à ce jeu apparaissent comme la face cachée des partis politiques ou des instruments de légitimation. Ce qui n'est pas surprenant, car tous les régimes au Mali ont eu leur « société civile » et chaque bailleur international a aussi sa « société civile ».

Le troisième constat met en évidence les critiques envers la démocratie au Mali. Ces critiques de la démocratie sont focalisées davantage sur son implémentation que sur sa philosophie fondamentale. Effet, de nombreuses critiques sont adressées à la pratique démocratique sous la

troisième République. Ainsi, la démocratie malienne est souvent qualifiée d'« incantatoire »[88] ou de « médiocratie »[89], soulignant qu'elle n'est pas encore pleinement intégrée dans la culture malienne[90]. Cette faible culture démocratique se reflèterait notamment dans la faible participation des citoyens à l'élaboration des politiques publiques, au contrôle de l'action gouvernementale, et aux différents scrutins (référendums, élections communales, législatives et présidentielles) où le taux de participation n'a jamais dépassé les 50%.

Cependant, ces critiques mettant en évidence les défis de la pratique démocratique n'appellent pas à un abandon de la démocratisation, mais au contraire, elles invitent à une adaptation des institutions de démocratisation. Elles incitent à un travail en profondeur pour l'ancrage de la démocratie sur des valeurs et principes partagés à travers le monde tout en mettant en exergue les spécificités des sociétés maliennes.

Ces observations appellent à une réflexion critique sur la manière dont les principes démocratiques universels peuvent être adaptés et mis en œuvre de manière plus efficace et équitable dans le contexte spécifique du Mali. Cette complexité met en lumière le rôle éminent d'un intermédiaire en l'occurrence la société civile.

Références Bibliographiques

Bibliographie

Amadou Keïta, « Démocratie minimale, démocratie incantatoire: Le" modèle" malien entre l'ici et l'horizon », Konaté, D. et al (2013). Le Mali entre doutes et espoirs. Réflexions sur la Nation à l'épreuve de la crise du Nord. Bamako: Editions Tombouctou, 2013.

Jean Gicquel, « De la cohabitation », Pouvoirs 49, no 2,1989, pp. 69-79; Maurice Duverger, Bréviaire de la cohabitation FeniXX, 1985.

Virginie Baudais et Grégory Chauzal, « Les partis politiques et l'"indépendance partisane" d'Amadou Toumani Touré », Politique africaine 104, no 4 (2006): 61-80.

Siméant Johanna, «Contester au Mali: Formes de la mobilisation et de la critique à Bamako» KARTHALA Editions, 2014.

Alexis Roy, « Histoire des partis politiques au Mali: Du pluralisme politique au parti unique, 1946–1968 by Alpha Oumar Konaré », African Studies Review 64, n°3, 2021

Daouda Tékété, Modibo Keita: portrait inédit du président, Cauris-livres, 2018.

Ophélie Rillon et Pascale Barthélémy, « Le destin d'Aoua Keita, femme d'exception et figure de l'indépendance du Mali », The Conversation, 2020.

[88] Keïta, « Démocratie minimale, démocratie incantatoire », 2013.
[89] N'Diaye, « Mali ».Op cit.
[90] Traore et Sogodogo, « Défis et enjeux des partis politiques au Mali », 2021.

Issa N'Diaye, « Le festival des brigands - Démocratie et fractures sociales au Mali, Tome 2, de Issa N'DIAYE », Africa Vivre, 2018.

Maxime Haubert, « L'idéologie de la société civile. Les sociétés civiles face au marché. Le changement social dans le monde postcolonial », Paris, Karthala, 2000, pp.13-86.

Augustin LOADA, et Jonathan WHEATLEY, « Transitions démocratiques en Afrique de l'Ouest: processus constitutionnels, société civile et institutions démocratiques ». Editions Harmattan, 2015.

Bayart Jean-François, « Société civile et imbrication des durées en Afrique : un retour sur le "politique par le bas" ». Politique africaine, 2021/1, n° 161-162, 2021, p. 139-162.

Buijtenhuijs Robert, « Les hauts et les bas du politique par le bas », Politique africaine, 1992, n°46, pp. 150-153.

Cheick Oumar Diarrah, « Vers la IIIème république du Mali », Vers la IIIème république du Mali, 1992, 1-236.

J.-F. Bayart, « La Problématique de la démocratie en Afrique noire: La Baule, et puis après?», Politique africaine, n°43,1991, pp.5-20.

Jean-François Bayart, « La démocratie à l'épreuve de la tradition en Afrique subsaharienne », Pouvoirs, n°2, 2009, pp. 27-44.

Nicolas Guilhot, « The Democracy Makers: Human Rights and the Politics of Global Order», in The Democracy Makers, Columbia University Press, 2005.

Abdoul Sogodogo, « La démocratie dans la rue au Mali ? », Fondation Friedrich Ebert-Bamako, 2020.

Céline Thiriot, « Rôle de la société civile dans la transition et la consolidation démocratique en Afrique : éléments de réflexion à partir du cas du Mali », Revue internationale de politique comparée 9, n° 2, 2002, pp.277-95.

Alexis Roy, « La société civile dans le débat politique au Mali », Cahiers d'études africaines 178, n° 2, 2005, pp.573-84.

Alexis Roy, « Mali: instrumentalisation de la société civile », Alternatives Sud 17, n°4, 2010, pp.111-18.

Jacky Bouju et al., «"Les incivilités de la société civile" Espace public urbain, société civile et gouvernance communale à Bobo-Dioulasso et Bamako (Communes 1 et 2) », 2004.

Christophe COURTIN, et al., « Les sociétés civiles au Sahel: cartographie raisonnée », 2023.
Marie-France Lange, « Insoumission civile et défaillance étatique: les contradictions du processus démocratique malien », AUTREPART-BONDY PARIS-, 1999, 117-34.

Gazibo Mamoudou. «La dynamique de la démocratisation». Introduction à la politique africaine, Presses de l'Université de Montréal, 2010.

Badie, Bertrand, « L'État importé: essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique », Paris: Fayard, 1992.

Courtin, et al., « Les sociétés civiles au Sahel : cartographie raisonnée», Pasas, 2023.

Bréhima Béridogo, « Informations de base sur le secteur de la société civile au Mali », Rapport, 2008.

Bakary Camara, « Les organisations de la société civile dans le processus démocratique au Mali », Annales africaines: revue de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (UCAD) n°1, 2014, pp.215-41.

Abdoul Sogodogo, « Intégrité de l'élection présidentielle 2018 au Mali : La contribution de la Mission d'observation électorale de l'Union européenne », 2022, RASPOS, édition, sect. n°35. pp. 295-316.

Aboubacar Dicko, «Mali : un phénomène nommé Ras Bath – Jeune Afrique», JeuneAfrique.com, 2017.

Tidiani Sidibé, « Mali: "grin" - Recherche Google », 2015; Julien Bondaz, « Le thé des hommes. Sociabilités masculines et culture de la rue au Mali », Cahiers d'études africaines 209-210, n° 1-2, 2013, pp. 61-85.

Fatoumata Coulibaly et Naffet Keita, « Les consignes de vote et les comportements électoraux au Mali: à l'aune des résultats de l'élection présidentielle 2018 à Nioro du Sahel.», 2019.

Michel Dobry, Sociologie des crises politiques, Paris, Presses de Sciences Po, 3e éd., 2009.

Thiriot, « Rôle de la société civile dans la transition et la consolidation démocratique en Afrique » Revue internationale de politique comparée, Vol. 9, n°2, pp.277-295.

Roy, Alexis, « La société civile dans le débat politique au Mali », Cahiers d'études africaines Vol.45, n°78, 2005, pp.573-584.

Ambroise Dakouo, « Processus électoraux au Mali (2012) et positionnement des Organisations de la Société Civile », 2012.

Jürgen Habermas, "The Crisis of the European Union: A Response (Polity, 2012); Jürgen Habermas", Droit et démocratie, Paris, Gallimard, 1997.

Robert D. Putnam, Raffaella Y. Nanetti, et Robert Leonardi, « Making Democracy Work : Civic Traditions in Modern Italy », 1994, pp.1-280.

Issa N'Diaye, « Mali: silence, on démocratise! », Recherches Internationales 97, n°1, 2013, pp.89-110.

Hans J. Morgenthau, « The Primacy of the National Interest », The American Scholar 18, n° 2, 1949. Accessed 14 Dec. 2023.

Strobe Talbott, « Democracy and the National Interest », Foreign Affairs, n°75, 1996.

René Otayek, « Vu d'afrique. Société civile et démocratie. De l'utilité du regard décentré », Revue internationale de politique comparée 9, n°2, 2002, pp.193-212.

René Otayek, La problématique" africaine" de la société civile. Le politique en Afrique, Paris, 2009, p. ., Karthala, Paris, 2009.

Mohamed Traoré et Sékou Cherif Diaby, «Les élections au Mali: pourquoi le taux de participation est toujours si bas», Friedrich Ebert Stiftung, 2011, p.11.

Oumou Diallo, « Résultats du RGPH5 – RGPH5 | Cinquième Recensement général de la population et de l'habitat », 2023.

Mohamed actualisé par Dr Abdoul Sogodogo « Défis et enjeux des partis politiques au Mali», Fondation Friedrich Ebert, 2021.

Norris Pippa, «Democratic deficit: Critical citizens revisited. Cambridge University Press», 2011.

Pateman Carole, «Participation and democratic theory», Cambridge University Press, 1975.

Barber Benjamin R., «Strong democracy: Participatory politics for a new age», Univ. of California Press, 2003.

Putnam Robert D., «Bowling alone: The collapse and revival of American community», Simon and schuster, 2000.

Pareto, Vilfredo, «The Mind and Society: Theory of Derivations. Vol.3. Harcourt, Brace, 1935.

Médard, Jean-François, «L'État néo-patrimonial." États d'Afrique noire, formations, mécanismes et crises», Paris, Karthala (1993): 323-353.

Manin, Bernard, «The principles of representative government. Cambridge University Press, 1997.

Habermas, Jurgen, «The structural transformation of the public sphere: An inquiry into a category of bourgeois society», MIT press, 1991.

McCarthy, John D., and Mayer N. Zald. "Resource mobilization and social movements: A partial theory." American journal of sociology 82.6 (1977): 1212-1241.

Pierson, Paul. "Increasing returns, path dependence, and the study of politics." American political science review, Vol.94, n°2, 2000, pp. 251-267.

de Sousa Santos, Boaventura. "Pourquoi Cuba est-elle devenue un problème difficile pour la gauche?." Mouvements,Vol 60, n°4, 2009, pp. 99-112.

Bayart, Jean-François. L'Etat en Afrique : la politique du ventre. Fayard, 1989.

Posen, Barry R. "The security dilemma and ethnic conflict." Survival, Vol 35, n°1,1993, pp.27-47.

Amadou Keïta, « Démocratie minimale, démocratie incantatoire », Editions Tombouctou, 2013.

Mohamed Traore et Abdoul Sogodogo, « Défis et enjeux des partis politiques au Mali », Fondation Friedrich Ebert 2021.